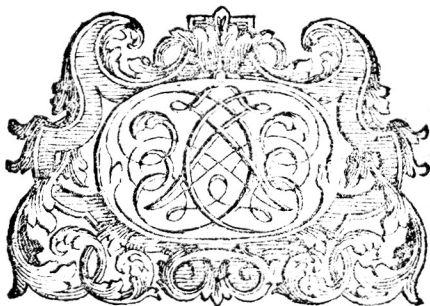


LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

SEPTEMBRE 1742.



A LUXEMBOURG,
Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Maj. la Reine de Hongrie & de
Boheme, & Marchand Libraire.

M. D C C. XLII.

*Avec Privilege de feu Sa Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

ON a grand soin de faire paroître ce Journal régulièrement au commencement de chaque mois, & on ne néglige rien pour le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il est possible: Pour cela on continue d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. On les prie aussi d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le fond depuis son origine, & qui le vend complet & par mois séparés, à un prix raisonnable.

On trouve aussi chez ledit Chevalier, outre ses impressions, un fort grand & un fort bel assortiment de Livres de tous Pais. Le même débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques, & Littéraires; entr'autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Pere Nicéron, Barnabite, à present 42. vol.: Journal littéraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24. volumes en 42. parties, & continué; Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 18. vol. & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, par Mr. de Beaumarchais, à present en 12. Tomes 27. part. in 89. nouv. édit. revûë par Mr. de Camusat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ledit Chevalier le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliothèque Italique, & des Mémoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à present 28. Tomes en 2. parties chacun; & de la Bibliothèque Germanique à present 45. vol.

LA CLEF DU CABINET

D E S

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique
sur les matieres du tems.

Septembre 1742.

ARTICLE PREMIER.

Contenant quelques remarques curieuses.

I. **L**E Chef respectable d'une Maison Religieuse de la Province de Luxembourg, située en Ardenne, Maison, aussi célèbre qu'elle est ancienne, nous donne un système de la génération des Poissons, sur lequel les Curieux & les Naturalistes jetteront, sans doute, les yeux avec quelque plaisir. Peut-être même ne lui refuseront-ils par leurs éloges; puisque toute découverte nouvelle les a mérités jusqu'ici du public savant. Mais surtout quand cette découverte a de quoi orner l'esprit, en même-tems qu'elle peut le récréer. On y respecte du moins le travail du génie qui la produit. Voici celle que nous annonçons, & de quelle maniere s'y explique son Auteur.

JE ne suis peut-être pas le premier qui ait fait des recherches sur la génération des Poissons ; il y a sans doute des hommes qui se sont appliqués à découvrir de quelle manière les Poissons se multiplient. Mais comme je n'ai pû profiter des connoissances de ces hommes laborieux , pour n'avoir vû jusqu'ici aucun Auteur qui eut traité cette matiere , afin de profiter de leurs lumieres , ne serois-je point pardonnable si je n'avois pas si bien rencontré en toutes choses , & si je n'avois point raisonné du tout avec la même justesse , & aussi solidement qu'on le souhaiteroit. Ce qui doit me rendre excusable des fautes qui me seroient échappées , c'est que j'ai pensé sur cette matiere , comme si j'avois pensé le premier ; mais aussi , si j'ai bien rencontré , j'aurai l'avantage que pourroit avoir le premier inventeur , je serai automate.

Il ne seroit point surprenant si je me trompois en traitant une matiere aussi cachée & si peu susceptible des sens , puisque les eaux où les Poissons vivent sont un voile épais qui dérobent à nôtre vûe des faits qui pourtoient nous donner sujet d'en raisonner avec plus de sûreté. Je ne puis ainsi me flatter d'avoir atteint le premier à la certitude de cette matiere : Je serai néanmoins satisfait si on juge seulement que j'ai pensé probablement sans m'éloigner de la vraisemblance. Je ne veux point être décisif en tout ce que j'avancerai ; & par le défaut de certitude qu'il est absolument impossible d'avoir sur ce sujet , je devrai avoir recours aux principes naturels , qui sont à la vérité certains en eux-mêmes , mais qui ne sont
point

point toujours tels par rapport à nous, par le manquement des connoissances nécessaires. En effet, quelle idée certaine pourroit-on donner de la maniere cachée dont les Poissons se multiplient, puisqu'ils sont toujours ensevelis dans des abîmes que nous ne pouvons pénétrer. Une telle découverte seroit difficile & peut-être impossible dans un Pays où les eaux toujours troubles augmentent cet obstacle: Mais comme dans le nôtre les petites rivières, & les ruisseaux qui y abondent ont leurs eaux presque toujours claires, & même si claires qu'on peut à la faveur du Soleil pendant le jour, ou d'un flambeau pendant la nuit découvrir jusques aux moindres graviers, & par conséquent raisonner sur cette matiere avec plus de sûreté qu'ailleurs, ce sont ces moyens, qui joints aux principes naturels de toutes générations, & à l'inclination que j'ai toujours eüe pour la pêche, qui m'ont fourni les connoissances que j'en ai.

Lorsque la pensée me vint de m'éclaircir sur ce sujet, je consultaï tous ceux qui de leur jeunesse s'étoient occupés à pêcher au feu au tems de la fraïe de la Truite; mais je ne pus en tirer aucune raison qui me satisfît; tous me disoient la même chose. Ces bonnes gens qui ne jugent que par les sens, & qui décident absolument de ce qu'ils voyent, sans pouvoir en donner la raison, m'assuroient tous que les Truites & les Saumons se trouvoient ensemble côte-à-côte au tems de la fraïe, & que la femelle se frottoit le ventre sur le gravier pour en faire sortir les œufs, & que ces œufs étant sortis, le mâle en faisoit autant pour répandre sa laite sur ces œufs. Voilà le sentiment dans lequel sont généralement tous ceux qui prétendent

avoir quelques connoissances de cette matiere. Sentiment néanmoins si plein d'absurdité, que je ne pouvois concevoir comment des personnes assez éclairées d'ailleurs pouvoient adopter un tel systême. Il semble que l'Auteur du spectacle de la nature ait donné dans la même erreur tom. 1. entretien treizième, pag. 384. lors qu'en traitant de la Sole & d'autres Poissons plats, il prétend, sur de pareils oüi-dire, « que » les femelles des gros Poissons font des trous » pour s'y décharger de leurs œufs, sur lesquels » les mâles vont déposer leurs laites, afin de » donner la fécondité à ces œufs. » Il ne faut qu'un peu de raisonnement pour être convaincu combien ce sentiment est insoutenable.

C'est un principe incontestable que pour la génération il faut une action réciproquement vitale. *Ad omnem generationem requiritur actio viventis in vivente.* S'éloigner de ce principe c'est absolument s'écarter de la raison. Cette vérité si reconnüe de tout le monde devoit seule suffire pour désabuser tous ceux qui sont de l'autre sentiment. Un œuf détaché & mort, pour ainsi dire, n'est plus susceptible des impressions du mâle pour la fécondité, particulièrement quand il est tombé dans le fond d'une riviere, pleine de cailloux, entre lesquels il reste caché, sans pouvoir être approché du mâle; & si cet œuf devoit être ainsi fécondé par une semence également détachée & privée de tout principe de vie, par quel hazard pourroit-il être touché par un sperme gluant qui est aussi-tôt emporté par la rapidité des eaux qui l'entraînent au hazard.

Peut-être pourroit-on dire que les esprits vivifiants que contient la laite du Poisson sont

font portés par attraction sur ces œufs perdus entre les pierres ; mais cette subtilité ne satisfait point, puisque cette laite perd ses esprits vivifiants dès qu'elle est sortie du Poisson, & si elle n'est portée sur des œufs susceptibles de fécondité, qui ne peuvent avoir cette qualité qu'autant qu'ils sont attachés à la masse ovaire de la femelle qui soutient une espece de rameau auquel tous les œufs des Poissons tiennent par des petits filets par le moyen desquels ils reçoivent l'accroissement & une maturité propre à la fécondité ? Il faut conclure de ce principe que les œufs des Poissons aussi-bien que des autres animaux doivent être fécondés avant leur sortie, & même ayant d'être détachés du rameau qui les soutient, qui après avoir été touchés, y restent encore vraisemblablement attachés quelque tems, pour perfectionner ce commencement de vie qu'ils ont reçu du mâle, par la nourriture que lui communique la mere au moyen de ces petits fillets auxquels ils sont attachés.

Tout ce que j'avance ici par rapport aux Poissons, se présente tous les jours à nos yeux dans les poules. Il n'y a personne qui ne sache que leurs œufs sont fécondés par le mâle lorsqu'ils sont attachés ensemble au rameau qui les soutient avant que la coque soit formée. Personne ne sera assez ridicule pour soutenir qu'ils puissent être fécondés après leur sortie. Sur quel fondement peut-on penser autrement des Poissons ? Je conclus de cet exemple visible, que les œufs des Poissons sont fécondés avant leur sortie du corps de la femelle. Voici, à mon avis, comment cela se fait.

Chaque sorte de Poisson a son tems & la matiere propre pour la génération. Le tems n'arrive

n'arrive que lorsque cette matiere y est disposée par une certaine maturité, & quand elle a cette disposition, le mâle & la femelle se trouvent toujours ensemble, & se frottent le ventre sur le gravier. La femelle se le frote pour faire descendre & détacher les œufs déjà fécondés & pour rapprocher en même-tems la masse entiere pour être plus à portée d'être touchés, & par conséquent d'être fécondés par la laite du mâle; le mâle qui se frotte également le ventre sur le gravier, le fait pour délayer sa laite échauffée qui devient liquide par une fermentation qui s'en fait pour lors; & quand une partie de cette laite est liquesfiée, il sent un chatouillement pareil à celui que la femelle ressent par la maturité de ses œufs, ce qu'ils se font respectivement connoître par un instinct qui leur est propre. Et dans l'instant ils s'approchent dans cette situation, se passant le ventre l'un contre l'autre, & lorsqu'ils se rencontrent à ces conduits qu'ils ont dessous le ventre, il s'en fait une dilatation, au moyen de laquelle le mâle communique sa laite par vibration dans le corps de la femelle, & féconde les œufs attachés à leur rameau qui ont le plus de maturité pour être les premiers disposés à la fécondité. Il est probable que ces œufs ainsi touchés restent encore quelque-tems attachés à leurs fillets pour recevoir par la nourriture de la mere le dernier complement de vie, pour se perfectionner ensuite par eux-mêmes avec le secours du Soleil, après qu'ils sont sortis & jettés dans l'eau.

Par ce systême on satisfait à une difficulté qui m'a souvent été proposée au sujet de la multiplication des Brochets, qu'on assure se

trouver dans des Etangs après avoir été labourés & ensemencés pendant plusieurs années, & sans qu'ils pussent y avoir eu entrée par aucuns ruisseaux. Si cela étoit, comme on le prétend, il faut qu'ils s'y trouvent par des œufs détachés pour avoir été fécondés dans le corps d'une femelle de Brochet, qui aura été prise & emportée sur les bords de ces Etangs par un Héron ou une Loure dans un tems qu'il ne manquoit plus rien à la disposition de ces œufs pour être jettés par la mere. Et cela ne devoit point être surprenant, puisque ces œufs ayant toutes les dispositions requises, n'ont plus besoin que d'être jettés dans l'air ou par la mere ou par un autre hazard.

Je dois avoïer que je n'ai pas toujours été de ce sentiment; mais après avoir bien examiné toutes choses, j'ai trouvé ces raisons si convaincantes & si plausibles, qu'elles m'ont obligé à changer. J'avois d'abord crû que la femelle des Truittes ne se frottoit le ventre sur le gravier que pour détacher les œufs, & qu'ensuite lorsqu'elle en sentoit un prêt à sortir elle se mettoit sur son plat pour recevoir la laite du mâle qui devoit donner la fécondité à cet œuf, & qu'à la sortie de chaque œuf le mâle en faisoit autant pour les féconder successivement. Quoique ce sentiment soit plus soutenable que le premier, je dois cependant avoïer que j'avois mal pensé, puisque je tiens pour certain qu'un œuf détaché & séparé de la masse ne peut plus être fécondé, soit qu'il soit dans le corps du Poillon, soit qu'il n'y soit point, parce qu'étant séparé de son principe de vie qui est le rameau, il est mort, pour ainsi dire, & incapable d'être jamais vivifié.

Une autre raison a achevé de me convaincre ; car s'il falloit que chaque œuf fût successivement fécondé , la multiplication des Poissons seroit très-modique , parce que la quantité de leurs laites ne seroit jamais proportionnée à la multitude presque infinie d'œufs que contient par exemple une Carpe ou une Perche. La laite d'ailleurs qui est répandue abondamment à chaque vibration se trouveroit épuisée sur fort peu d'œufs. L'expérience journaliere nous fait voir qu'une seule Carpe produit une quantité prodigieuse d'Alvins pendant une année , ce qui ne pourroit être si le mâle , par la communication de sa laite , ne fécondoit une quantité considérable en une seule fois.

II. Le mot de l'Enigme du mois dernier est les *Yeux*.

E N I G M E.

Plus belle que l'amour ,
 Je n'avois pas un jour
 Que j'épousai mon pere ,
 Qui m'avoit fait sans mere.
 Au bout d'un an
 J'eus un enfant.
 Admirez ma destinée ,
 Je mourus sans être née.

III. Les matieres du tems , toujours fort abondantes , ne nous permettent pas de faire un long article en remarques Littéraires. Mais nous joindrons ici une pièce publique , & intéressante , eu égard aux affaires présentes des Cours de l'Europe , nécessaire d'ailleurs & essentielle pour la fidélité de l'Histoire du tems , dont un Journaliste ne doit , ni ne peut se dispenser ; c'est le Mémoire suivant des Ministres d'Angleterre à La Haye.

Mémoire

Mémoire aux Erats-Généraux des Provinces-Unies, par Milord Stairs & M. Trevor.

Nous soussignés Ambassadeur, & Envoyé extraordinaire du Roi de la Grande-Bretagne, avons ordre de représenter à V. H. P. que le Roi nôtre Maître ayant misèremment considéré la réponse qui nous fut remise de leur part le 19. Mai dernier, & faisant fond sur les instances réitérées qu'elle contient des dispositions, où V. H. P. sont & seront toujours d'examiner & de concerter avec S. M. ce qu'il convient de faire, tant pour la sûreté & tranquillité réciproque, que pour celle de leurs Alliés communs & de l'Europe en général, Sa Maj. ne peut qu'espérer que les éclaircissements que V. H. P. nous demandent là dessus, & qu'elle nous autorise à vous donner de sa part, vous feront prendre enfin des résolutions conformes à l'état vrai & notoire des choses, à ce que vous vous devez & aux autres, & à ce qu'il est encore en vôtre pouvoir de faire pour le salut commun.

Le Roi nôtre Maître voit bien que l'on met tout en œuvre pour en dissuader & détourner V. H. P. jusqu'à chercher du mystère dans les exhortations les plus amiables, que Sa Maj. n'a cessé de vous adresser, afin que vous accordiez à la Reine de Hongrie les secours qu'Elle est en droit de vous demander, & dans l'exemple que Sa Maj. est enfin portée à vous en donner, comme si dans ces tems c'étoient des Troupes Britanniques & d'elles seulement que vôtre Etat dût prendre ombrage, ou qu'il ne fut pas libre à Sa Maj. d'en accorder à son Alliée & à la vôtre sur des instances si fondées & si pressantes, ou que vous puissiez ignorer l'envoi après qu'il vous fut notifié en audience publique, ou que

Sa Maj. dût en avoir pour motif quelque marché particulier, qu'Elle eut intérêt à vous cacher, ou qu'elle pût désirer de les employer autrement que de concert avec V. H. P. & pour la défense commune, tant que durera le danger commun. Or, quoique Sa Maj. n'eut pas lieu de s'attendre, que des insinuations aussi dénuées de toute apparence de vérité, de raison & de fondement, feroient aucune impression sur V. H. P., cependant, dès qu'Elle a vu que l'on y faisoit servir de prétexte les Garnisons dont il s'agit de munir les Villes de Nieuport & d'Osende, Elle ordonna à son Ambassadeur d'y pourvoir sans délai, & de vous déclarer, que par pure considération & affection pour une République, dont l'amitié & la confiance lui sont si précieuses, & par égard pour ceux même de vos Sujets, qui seront les plus faciles à se laisser séduire, afin que rien ne fut capable de divertir davantage vôtre Etat des seules précautions qui doivent maintenant l'occuper.

Sa Majesté sera toujours également soigneuse, autant qu'Elle pourra le prévoir, d'obvier à tout ce dont on pourroit entreprendre d'abuser en aucune manière, pour altérer l'intime confiance, qu'il est si essentiel de conserver entre-Elle & V. H. P. Pour cet effet, Elle nous ordonne très-expressément de vous déclarer en son nom, que dans les mesures qu'elle désire de concerter avec V. H. P. pour le soutien de leur Alliée commune, Elle n'a pour objet & pour motif, que la sûreté commune, qu'Elle n'a ni Traités, ni Engagemens quelconques avec la Reine de Hongrie qui ne vous soient communs avec Sa Maj. & auxquels vôtre propre intérêt ne vous appelle à satisfaire conjointement avec Elle, & que de la part de Sa Maj. V. H. P. ne sont requises de rien, qui la concerne, ou la Nation Britannique en particulier, mais de ce qui concerne manifestement vôtre Nation

tout autant que la nôtre, & de bien plus près encore; car vos Pays qui tiennent au Continent, seront visiblement entraînés les premiers dans le danger où l'on met l'Europe, & il faudra que votre République ait subi la Loi avant qu'on puisse songer à l'imposer à la Grande-Bretagne.

Mais tous les grands intérêts de Religion & d'Etat des deux Nations sont si fort les mêmes, & les unissent si nécessairement & si indissolublement, qu'il doit leur être égal par laquelle des deux le danger commence, & quand Elles n'auroient nuls Traités ensemble, Elles ne s'en trouveroient pas moins indispensablement obligées à s'entre-secourir de toutes leurs forces, pour leur propre défense.

A plus forte raison V. H. P. peuvent & doivent, dans tous les cas, se reposer avec une entière confiance sur l'accomplissement religieux des Alliances que Sa Maj. a avec Elles, pourvu seulement, que les moyens ne lui soient pas ôtés, & que dans la nécessité pressante & actuelle V. H. P. n'abandonnent pas tellement le reste de l'Europe au danger qui l'environne de toutes parts, que quand il se trouvera plus directement contre votre République, il n'y ait plus de possibilité humaine de l'en sauver.

Voilà, HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS, à quoi il s'agit d'obvier tandis qu'il en est encore tems, & sur quoi Sa Maj. comme un Allié fidèle & sincère plus spécialement intéressé à la sûreté générale par celle de votre Etat, croit devoirveiller, autant qu'il est en Elle, l'attention, la prévoyance & les obligations de V. H. P.

Votre République s'est montrée plus sensible au danger public, & plus prompte à y accourir en des cas incomparablement moins graves & moins pressans. Vous n'avez épargné ni sang, ni trésors pour empêcher que la Maison de Bourbon, déjà si formidable par sa propre puissance, ne l'accrut encore de

celle de l'Espagne, dans la simple supposition qu'elle pourroit vouloir s'en servir un jour pour étendre encore sa domination, quoiqu'alors la Maison d'Autriche subsistât en son entier, & joignit à Elle tout le Corps de l'Empire, ce qui formoit au moins de ce côté-là à votre République une barrière mal aisée à pénétrer. Et aujourd'hui que la Maison de Bourbon est ancrée sur le Trône d'Espagne, qu'elle aspire ouvertement à acquérir le reste de l'Italie, que l'Allemagne est remplie de ses Troupes jusques dans votre voïsinage, que tout l'Empire est en combustion, que tant de ses Princes les plus considérables concourent à en abatre le principal soutien, en abattant la Maison d'Autriche, en demeurerez-vous spectateurs tranquilles sans en craindre les funestes suites pour vous-mêmes ?

Il ne se peut que V. H. P. ne sentent tout le péril que vous courez dans les efforts qui s'unissent contre la Maison d'Autriche; & quoique l'influence de l'intérêt particulier ait pu souvent embarasser & retarder les révolutions les plus salutaires & les plus nécessaires, il n'est pas possible qu'elle empêche à l'heure qu'il est de voir clairement d'avance, quand on auroit achevé de détruire la Maison d'Autriche, de partager ses Etats, & de mettre par ces moyens l'Empire à la merci de la France, à quel point vos Provinces & celles des Pays-Bas se trouveroient exposées. Mais qu'opposer alors qui fût proportionné aux forces dont on pourroit les accabler, & quelle ressource resteroit-il à V. H. P. pour mettre à couvert le Corps de votre République, quand l'Empire seroit dans la décadence ?

Quelque bonnes paroles qu'on ne cesse de donner pour en détourner la vue de V. H. P. votre inaction totale étoit trop essentielle au succès d'une pareille entreprise, pour qu'on ait voulu s'en reposer
sur

sur la foi que vous y ajouteriez ; mais on s'est flatté qu'on vous mettroit dans le cas de n'oser remuer en plaçant une Armée sur vos frontieres les plus dégarnies, & V. H. P. ne sauroient douter, que ce n'en ait été là une des destinations principales. Aussi le Roi nôtre Maître est-il si bien persuadé, que ce qui a retenu jusqu'à présent V. H. P. n'est point que vous avez méconnu la grandeur du péril qui menace l'Europe & vôtre Etat avec Elle, ni que vous avez pris confiance en des paroles d'amitié & de bonne foi, si peu d'accord avec les faits, & si dénués de vraisemblance, mais que c'est bien plutôt, que vous représentant le danger encore plus insurmontable qu'il ne l'est en effet, vous appréhendez que les secours que vous vous disposeriez à donner à la Reine de Hongrie n'arrivassent trop tard pour prévenir sa ruine, & ne servissent qu'à vous envelopper plus immédiatement. Mais à quelque extrême péril que l'Europe soit réduite, les Défenseurs de sa liberté n'ont point à desespérer encore de sa délivrance. V. H. P. en ont hérité le nom & le devoir de vos généreux Ancêtres, il ne tient encore qu'à Vous de vous signaler aussi glorieusement qu'eux dans la bonne cause, & cela avec infiniment moins de risque & de dépenses : Il n'y a même de risque actuel pour V. H. P. que de demeurer immobiles, & en laissant succomber la Reine de Hongrie faute de lui prêter la main.

Elle fait une résistance bien propre à y exciter V. H. P. & à vous faire sentir quel apui vôtre Etat, l'Empire & l'Europe perdrait en Elle, & ses Sujets paroissent bien résolus à la soutenir de leurs biens & de leurs vies. Tandis que cette Princesse combat encore, V. H. P. peuvent, sans grands efforts, ni inconvéniens, contribuer à son soutien avec apparence de succès ; au lieu que si vous dif-
ferez

feriez jusqu'à ce qu'accablée sous le nombre de ses ennemis, Elle fut forcée d'en recevoir la loi, son sort décideroit sans retour de celui de l'Europe, & aucun effort ne vous en releveroit.

Ne mettez donc pas davantage au hazard, HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS, un tems aussi précieux & dont la durée est si incertaine, & hâtez-vous de vous déterminer sans plus de remise à ce que les Traités les plus solennels & le soin de vôtre indépendance & de celle de vôtre postérité exigent de vous si incontestablement. Le Roi nôtre Maître se joint à la Reine de Hongrie pour en sommer V. H. P. ; & afin de lever la seule difficulté qui eut pû les arrêter encore, Sa Maj. se montre prête à y concourir cordialement avec Elles & je mettrai à portée de vous soutenir avec efficacité, dans la ferme esperance d'y trouver un concours également cordial de vôtre part.

Tous les Princes & Etats de l'Europe qui en prennent le péril à cœur, ont les yeux ouverts sur les Puissances Maritimes, comme Gardiennes de la foi & de la liberté publique, & s'attendent qu'Elles employeront à la maintenir & à la défendre, le tems & les moyens que la Providence leur laisse encore. Il y a lieu de croire que c'est cette attente qui a principalement induit le Roi de Sardaigne à la courageuse opposition qu'il fait aux desseins de la Maison de Bourbon en Italie. Il est très-apparent que d'autres Puissances seroient animées à suivre un si bel exemple, pour peu de support qu'Elles entrevissent pour Elles & de relâche pour la Reine de Hongrie. Il est à présumer de même qu'une partie des ennemis de cette Princesse sentant les fatales conséquences du parti où ils sont engagés, mais ne sachant comment s'en retirer avec sûreté, seroient bientôt ébranlés, s'ils voyoient les Puissances Mari-
times

des Princes &c. Septemb. 1742. 179
sont aussi parfaitement unies de conseils qu'il est
naturel qu'Elles le soient, & en posture de protéger
ceux qui se déclareroient pour la bonne cause; de
sorte qu'il y a bien de la probabilité que les plus
grands dangers seroient surmontés, dès que conjointement
avec Sa Maj. V. H. P. se mettroient en
situation d'avoir moins à les craindre.

C'est ce que la foi des Traités, l'urgent besoin
de nôtre Alliée commune, l'honneur de V. H. P.
& leur sûreté immédiate concourent à exiger.

Sur quoi S. M. nous ordonne de demander à V.
H. P. des Commissaires avec qui nous puissions en
conferer plus amplement, & concerter plus en détail
ce qui pourra être jugé plus convenable & plus né-
cessaire pour la sûreté & la tranquillité commune.
Etoit signé STAIRS. TREVOR.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable
au NORD, depuis le mois dernier.

I. **R**USSIE. Si la Couronne de Suède ne
dissimule plus à présent de désirer un
accommodement, celle-ci veut encore lui fai-
re entendre, qu'à moins d'une espèce de re-
nouvellement du Traité de Neustadt, on ne
pourra point y donner les mains. La Russie
croit devoir parler sur ce ton, considérant ses
forces, & que la Suède rabat de ses prétentions.
Mr. de Nolcken qui étoit venu de *Stockholm*,
pour négocier cet accommodement, voyant
par ce ton, qu'un travail ultérieur sans des
instructions plus amples que celles dont il
étoit muni, n'effectueroit rien, est retourné
à la Cour.

Proposi-
tions de la
Suède pour
un accom-
modement.

Le séjour de ce Ministre Suédois à *Moscou* où la Czarine est encore, n'a pas laissé d'être long, & il a tenté, conjointement avec le Marquis de la Chetardie, Ministre de France, toutes les voyes qu'il se croyoit permises, puisqu'il a proposé 1. Que le Traité conclu à *Neustadt* au mois d'Août 1721. serve de base pour le rétablissement de la paix entre les deux Puissances. 2. Que la Russie, pour contribuer à rendre cette paix indissoluble, accorde à la Couronne de Suede la restitution de la partie de la *Cavelie* qui lui a été enlevée dans la guerre précédente, de même que du district de *Wjbourg*, en dérogeant par ce seul point au IV. article du même Traité, lequel demeureroit pleinement en vigueur par les autres Provinces cédées, comme la *Livonie*, l'*Estonie*, & l'*Ingermanie*, aussi-bien que les Isles qui en dépendent. 3. Que la Couronne de Suede s'étant regardée comme provoquée à la guerre, par les mauvais-procédés du précédent Ministère Rusien, demande que la condition stipulée par l'article V. du Traité, touchant les deux millions d'écus qui lui furent alors payés par la Russie, ait aussi lieu aujourd'hui, pour la dédommager des frais de la guerre; laquelle somme pourroit cependant être modérée. 4. Que la violation de l'article VI. de ce Traité ayant été un des motifs de la rupture, cet article soit exécuté dans la suite inviolablement, en ce qui regarde la permission que le Roi de Suede s'y est réservée de faire acheter des grains pour 50. mille roubles par an, dans les Villes de *Riga*, de *Revel* & d'*Arensberg*, sans payer aucun droit ni impôt. 5. Que le précédent Ministère Rusien, par ses intrigues

en Suede, ayant violé pareillement l'article VII. du Traité, la Russie s'engage de nouveau, de la maniere la plus solennelle, de ne point se mêler des affaires domestiques de la Suede, soit directement ou indirectement. 6. Que celle-ci, pour faciliter la conclusion de la paix, consente de restituer à la Russie, la partie du Fief de *Kexholm*, qui a été cédée à la premiere par l'article VIII. 7. Qu'à ces conditions les autres articles du Traité de *Neustadt* auront non-seulement leur entier effet, mais qu'au surplus la Suede conclura un Traité d'Alliance avec la Russie, & garantira à S. M. Czarienne tous les arrangemens qu'elle jugera à propos de prendre par raport à sa succession.

Mais quelque modérées que parussent ces propositions, elles ont été rejettées, & l'on a déclaré à Mr. de Nolcken, que la Czarine ne vouloit déroger en rien au Traité de *Neustadt*, & prétendoit s'en tenir à la lettre de l'article IV. où il est dit, que le Roi ni le Royaume de Suede ne pourront jamais redemander les Provinces conquises, sous quelque prétexte que ce fût, mais qu'elles demeureront incorporées à perpétuité à la Russie &c.

Comme ce ne seroit ainsi que par un renouvellement du Traité de *Neustadt*, que la Russie voudroit admettre une paix avec la Suede, il paroîtroit que cette Couronne plutôt que d'y passer, aimeroit mieux s'en remettre à la décision des événemens de la guerre, si ses forces pouvoient être comparées à celles de la Czarine : mais cela n'étant pas, elle n'a point crû devoir mettre d'interruption à ses instances; elle a donc fait tout de suite, & nonobstant le départ de Mr. de Nolcken, de nouvelles

tentatives par le canal de l'Ambassadeur de France, chez qui il y a un Officier Suédois qui étoit arrivé de *Stockholm* peu de jours avant que Mr. de Nolcken ne quittât *Moscou*. Et l'effet qu'a produit ce nouveau sollicitateur, est, qu'on a du moins suspendu le départ de deux Couriers qui devoient aller porter des ordres au Felt-Maréchal Lacy, au sujet des opérations de l'Armée qu'il commande en *Finlande*.

Tout est néanmoins disposé dans cette Province pour agir, ce qu'on avoit dessein d'y faire passer de Troupes, y étant actuellement, & formant une Armée de 45000. hommes. Cette Armée qui a fait une expédition, ainsi qu'on va le dire, se tient présentement à quatre lieues de distance seulement de celle de Suede, qui s'est retirée; & elle peut être secondée de la Flotte qui cotoye la terre à cet effet, composée de neuf Vaisseaux de guerre & de 82. Galeres, qui ont environ 12000. hommes sur leurs bords.

II. L'expédition, si c'en est une, de l'Armée Rusienne, s'est exécutée contre *Friedericsham*. Le Général Lacy après avoir assemblé ses Troupes dans les environs de *Mendolax*, marcha le 9. Juillet vers cette Ville. Mais le Comte de Löwenhaupt, qui commande en chef l'Armée Suédoise, ne jugea pas à propos de l'attendre. Informé de sa marche, il avoit tenu le 8. un Conseil de guerre dont le résultat ayant été de brûler *Friedericsham*, il fit signifier aux Habitans de s'en retirer avec leurs effets. La garnison en retira aussi l'Artillerie, les Magazins, & généralement tout ce qu'il y avoit; après quoi elle mit le feu à cette Place, & fit sauter deux mines qui acheverent de la ruiner.

Les Suédois
se retirent
de *Friede-
ricsham*.

Le même jour l'Armée Suédoise passa la riviere de *Kymen*, & se mit dans un camp avantageux.

Le Général Lacy trouvant *Friederichsham* tout en feu à son arrivée, ne se porta point à le faire éteindre, parce qu'on y auroit perdu ses peines. Mais six cens Cosaques qu'il avoit détachés avant d'approcher de la Ville, pénétrèrent dans le retranchement des Suédois, y trouverent encore quelques Soldats qu'ils firent prisonniers, & prirent deux Drapeaux, & quelques Canons de fer & de fonte que l'ennemi n'avoit pû enmener des Remparts de la Ville. Le 11. le 12. & le 13. Mr. de Lacy fit des dispositions pour passer le premier bras de la riviere de *Kymen*, ayant été obligé de construire des ponts, parce que les Suedois avoient brulé les leurs derriere eux. Ils en firent autant au second bras que les Russiens passerent néanmoins le 16. après avoir essuyé le feu de l'ennemi, de même qu'en passant le premier bras, mais sans beaucoup de perte. Comme Mr. de Lacy fit mine de passer aussi le troisième bras de la même riviere, les Suedois s'en retirerent encore, & marcherent jusqu'à la petite riviere de *Perno* qui se décharge dans le Golfe, où nous les laisserons jusqu'au mois prochain. La plus grande partie de l'Armée de la Czarine est présentement postée entre le second & le troisième bras de la *Kymen*, & en y arrivant elle trouva quelques armes & des provisions que les Suédois n'avoient pû emporter.

Quant aux infortunés habitans de *Friederichsham*, ils se sont sauvés comme ils ont pû avec leurs meilleurs effets, les uns à bord des Vaisseaux qui étoient sur la côte, & les autres dans l'intérieur du Pays.

Mais on attend de retour à *Moscou* Mr. de Nolcken, qu'on fait être déjà arrivé en *Finlande*, chargé de nouvelles instructions, & de pouvoirs nécessaires pour signer des articles préliminaires de paix, sous les bons offices de la Cour de France, dont le Ministre fréquente très-assidument ceux de la Czarine, & reçoit même de cette Souveraine, depuis quelque-tems, tout le bon accueil imaginable.

III. Pour remplacer une partie des Régimens qu'on a retirés de l'*Ukraine*, on en leve six nouveaux dans les Provinces voisines de la *Pologne*; & ce qui persuade la Cour qu'elle pourroit pousser la guerre contre la Suède, si cette guerre continuoit, c'est qu'elle seroit sans crainte d'être troublée par les Turcs, puisque la Porte Ottomane va être occupée par la guerre de Perse, outre que le nouveau Grand Vizir est connu pour être dans des sentimens pacifiques à l'égard des Puissances Chrétiennes, & que la Czarine a renouvelé les Traités entre la Russie & Thamas-Kouly-Kan.

Depuis ce renouvellement, l'Ambassadeur Perfan a reçu ordre de continuer sa résidence auprès de la Czarine.

IV. Nous avons dit le mois passé que le Comte Maurice de Saxe étoit arrivé à *Moscou*, qu'il avoit exposé à S. M. Czarienne ses droits au Duché de *Courlande*, & qu'il lui fut conseillé de s'accommoder là-dessus avec le Prince de Hesse-Hombourg. Ce qui paroît depuis sur affaire, est, que le Comte Maurice de Saxe a eu une longue conférence avec son Compétiteur & avec le Comte de Bestuchef Vice-Chancelier, pour y trouver quelque expédient, & que celui qu'on regardoit comme le meilleur

&

& le plus convenable, étoit que le Prince de Hesse-Hombourg, en devenant Duc de Courlande, payeroit une fois pour toutes une somme au Comte de Saxe, ou s'engageroit de lui faire une pension annuelle sa vie durant. L'ouverture de cet expédient s'est faite dans une seconde conférence; & en attendant ce qui s'en présentera, on peut assurer que le Comte Maurice a fréquenté la Cour avec assiduité tout le tems qu'il a été à *Moscou*, d'où il est parti au mois de Juillet, fort satisfait de sa négociation.

V. La Czarine a fait depuis peu une nombreuse promotion, dans laquelle le Prince de Hesse-Hombourg a été compris en qualité de Felt-Maréchal de toutes les forces de terre de la Russie. Il y avoit déjà quelque-tems que Sa Maj. l'avoit nommé à ce grand poste, & il l'avoit refusé d'une façon fort modeste, en donnant pour raison de son refus, qu'il ne croyoit pas qu'une telle dignité lui fût dûë. Mais toute la Noblesse & les Généraux ayant réuni leurs sollicitations auprès de ce Prince, il s'est enfin déterminé à l'accepter.

VI. Le Prince & la Princesse de Brunswick sont toujours à *Riga*, même d'une manière plus resserrée que ci devant, parce que Leurs AltesSES avoient tenté de s'évader avec leur famille. Le Château dans lequel elles logent, est gardé présentement par cinq à six cens hommes, & l'appartement qu'elles y occupent donne sur le Jardin, dans lequel elles ont bien la liberté de se promener, mais accompagnées du Commandant, & de quelques Seigneurs Russiens ou Dames qui mangent à leur table. C'est là toute la Compagnie qui leur est accordée.

S U E D E.

*Aparence
de paix avec
la Russie.*

I. **U**NE Diette générale & extraordinaire de tous les États du Royaume, convoquée par un Rescrit, a dû s'ouvrir le 31. Août. Le Roi veut y prendre des avis sur les circonstances présentes des affaires avec la Russie, quoique la paix semble être en bon train entre les deux Couronnes: Car Mr. de Nolcken, qui est revenu de *Moscou* à *Stockholm*, après avoir fait rapport au Roi du peu de succès de ses négociations pour un accommodement, a été de diverses conférences tenues à la Cour sur les moyens de l'accélérer d'une autre façon. Le Marquis de Lanmarie, Ministre de France, qui a assisté à ces conférences, s'est donné au surplus beaucoup de mouvemens pour faire entrer le Ministère dans des vûes tout-à-fait pacifiques. Comme la Cour de Russie avoit accepté depuis long-tems les bons offices de la France, on a travaillé aussi à faire valoir cette acceptation. Enfin le 19. Juillet Mr. de Nolcken fut appelé à l'audience de S. M. qui s'entretint long-tems avec lui, entr'autres choses, sur des dépêches reçues de *Moscou* de la part de l'Officier Suedois qui y est chez le Marquis de la Chetardie, & la nuit suivante Mr. de Nolcken partit pour retourner à *Moscou*.

Son retour en Russie est l'ouvrage de Mrs. de Lanmarie & de la Chetardie: Car ils ont déclaré que le Roi Très-Chrétien leur Maître verroit avec plaisir que les deux Cours s'entendissent entre elles, puisque celle de Russie avoit prétendu que son acceptation des bons offices de la France n'imposoit point la nécessité de la médiation. C'est

C'est donc sur cet exposé, & peut-être sur d'autres sollicitations, que le Roi a donné à Mr. de Nolcken de nouvelles instructions, qui y sont entièrement conformes, & qui l'autorisent à traiter directement avec les Ministres Russiens, & à signer avec eux des articles Préliminaires de paix, au cas que les choses puissent être amenées à cet période.

II. En attendant ce que montrera la nouvelle tentative pour la paix, dont on vient de parler, la Flotte du Roi, sous les ordres du Vice-Amiral Softierna, a remis à la voile, & croise dans le Golfe de *Finlande*; d'où l'on apprend qu'un Brigantin s'est emparé d'une Flute Russe venant de *Petersbourg*, chargée de munitions de guerre & de bouche pour la Flotte de cette Nation, & que l'Equipage avoit été fait prisonnier de guerre.

*Flotte du
Roi dans le
Golfe de
Finlande.*

III. Quant à l'Armée, il y a apparence qu'elle se tiendra tranquille vers la riviere de *Kymen*, jusqu'au dénouement des affaires qu'on va reprendre avec la Russie. Comme il faut cependant pourvoir aux dangers les plus pressans, on a fait partir 2000. Chevaux des Régimens de la *Scanie Occidentale*, pour aller joindre cette Armée, avec une partie de laquelle ils pourront se porter où le besoin le demandera. Une autre partie de l'Armée, savoir, les Régimens les plus proches des Places ouvertes, où les Russiens firent des descentes dans la précédente guerre, travaillent en diligence à les mettre à couvert de pareils événemens.

IV. Mais ce qui donne de l'étonnement, c'est qu'après qu'on s'est préparé si long-tems à la guerre, & que connoissant les forces de la Russie, on a été jusqu'ici sans envoyer du monde

monde suffisamment en *Finlande*, pour couvrir la premiere Place de la Frontiere qui est *Friederichsham*, & qu'on n'a pas non plus eu en mer assez de Vaisseaux & de Galeres pour empêcher les Russiens d'en aprocher de ce côté-là. Il n'est pas que cet article n'entrera dans les délibérations de la prochaine Diette, quoiqu'on sache à present, que Mr. de Romansoff, Lieutenant-Général des Armées de la Czarine, soit depuis le 15. Juiller à l'Armée du Roi en *Finlande*, muni de pouvoirs pour régler les articles préliminaires de paix avec le Comte de Lôwenhaupt & Mr. de Nolcken, qui a eu ordre de s'arrêter à l'Armée avant de retourner à *Moscou*.

*Escadre
Hollandoise
dans la mer
Baltique.*

V. Il y a actuellement une Escadre de douze Vaisseaux de guerre Hollandois dans la mer Baltique, pour y couvrir le commerce de cette Nation, qui craignoit qu'on ne voulût l'interrompre en quelque maniere. Comme la Cour de *Copenhagen* croyoit que l'arrivée de cette Escadre pourroit faire de la peine à la Nation Suedoise, elle n'a point tardé d'offrir sa médiation tant au Roi, qu'aux Seigneurs Etats Généraux des Provinces-Unies, pour qu'il n'en résultât point de suites fâcheuses; & cette médiation paroît avoir produit d'abord son effet; car l'Amirauté Suédoise ayant mis un embargo sur les Vaisseaux étrangers, & particulièrement sur ceux d'Hollande, il a été révoqué sur la premiere plainte qu'en fit Mr. de Rumpff, Ministre de cette République; de sorte que les Vaisseaux Hollandois ont la liberté de naviger où ils jugent à propos.

Le *Dannemarck* non plus que la *Pologne* n'offrent rien de remarquable à l'étranger.

ARTI-

A R T I C L E VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en
I T A L I E , depuis le mois dernier.

I. **D**Epuis la reddition de la Citadelle de *Modene*, le Roi de Sardaigne campant, comme on l'a dit, à *Collegara*, ne paroïssoit pas vouloir s'attacher au siège de la *Mirandole*; son dessein sembloit être plutôt d'empêcher, par de bonnes mesures, que les Espagnols n'allaient occuper cette Ville, afin de ne point retarder des opérations de plus d'importance. Mais Sa Majesté a cru devoir changer de résolution, persuadée, par toutes sortes de découvertes, qu'en conséquence d'un Traité formel entre le Duc de Modene & la Cour de Madrid, tant la garnison de la Citadelle de *Modene* déjà prisonniere de guerre, que celle de la *Mirandole*, & les autres Troupes de ce Prince, étoient toutes devenues Troupes du Roi d'Espagne. Elle fit donc abandonner les environs de *Modene* à son Armée, qui ayant marché le long de la *Secchia*, s'est jointe à celle de la Reine de Hongrie commandée par le Comte de Traun. Toute l'Armée ainsi réunie s'avança jusqu'à *Concordia*, où elle commença le 15. Juillet à établir son camp. Six mille hommes en furent détachés le même jour pour enfermer la *Mirandole*, & le Commandant, qui est le Chevalier Martinoni, fut sommé de se rendre, s'il ne vouloit point attendre d'y être forcé par l'Artillerie qui étoit en chemin. Mais il répondit qu'étant au service du Roi d'Espagne, il défendrait la Place jusqu'à l'extrémité. Il commen-

commença en effet dès le lendemain à faire tirer son Canon & sa Mousqueterie sur les Piémontois qui l'avoient investi. Ceux-ci ayant reçu le 19. vingt-quatre pièces de Canon & vingt Mortiers, mirent le 20. cette Artillerie en batterie, & le 21. ils acheverent les dispositions pour battre la Place. Le Général Pallavicini étant de tranchée le 22. somma alors plus positivement le Commandant de se rendre, ne lui laissant que six heures pour prendre son parti. Mais la réponse de ce Commandant ayant été pareille à la précédente, le feu des Canons & des Mortiers commença tout à la fois, & il ne dura pas trois heures, qu'un drapeau blanc parut sur les Remparts. On régla ensuite la Capitulation, selon laquelle toute la garnison, consistant en quinze à seize cens hommes, y compris les Officiers, fut faite prisonniere de guerre; cependant quatre à cinq cens Miliciens qui en faisoient partie, furent renvoyés chez eux, excepté les Officiers, qui ont été faits aussi prisonniers de guerre.

Immédiatement après la prise de la *Mirandole*, le Roi de Sardaigne & le Comte de Traun publierent un Manifeste, portant en substance, qu'ils n'en avoient pas entrepris le siège, non plus que celui de la Citadelle de *Modene*, dans le dessein de garder ces Places; mais seulement parce que la liberté de l'Italie demandoit, dans la conjoncture présente, qu'on ne permît pas aux Espagnols de s'y établir.

II. L'Armée Espagnole & Napolitaine, sous les ordres des Ducs de Montemar & de Castropignano, n'a point fait de mouvemens remarquables jusqu'à ce qu'elle fût la *Mirandole* renduë à l'Armée combinée d'Autriche & de Pié-

Détachement Espagnol desfait.

mont. On dira néanmoins ici qu'un détachement en ayant été fait vers *Angenone*, pour couvrir le passage des convois qui alloient au Quartier Général du Duc de Montemar, ce détachement fut attaqué le 6. Juillet avec beaucoup de vigueur par deux mille tant Hussars, que Croates & Pandoures, & qu'après s'être défendu courageusement pendant près d'une heure, il fut contraint de se retirer vers le gros de l'Armée, en abandonnant ses bagages & ses provisions. On fait monter la perte du détachement Espagnol à 300. hommes, & celle des Autrichiens à 70.

III. Il semble que le Duc de Montemar avoit fixé les mouvemens qu'il feroit faire à son Armée à ce qui se présenteroit de la *Mirandole*, puisque la reddition de cette Place lui a fait prendre la résolution d'abandonner avec promptitude tous les postes qu'il avoit sur le *Panaro*, & qu'il l'exécuta la nuit qui suivit cette reddition, savoir, la nuit du 23. au 24. Juillet, qu'il se retira d'abord avec toute son Armée presque sous le canon de *Ferrare*, où il ne resta néanmoins que jusqu'au lendemain. De *Ferrare* Mr. de Montemar prit sa route par *Lugo* dans la *Romagne*, ayant renvoyé auparavant, sous escorte, ses équipages à *Rimini*.

IV. La retraite des Espagnols fut suivie de la levée du Camp des Autrichiens & Piémontoises, que le Roi de Sardaigne conduisit à leur poursuite : S. M. décampa le 24. au matin avec son Armée consistant en vingt mille hommes, dans le dessein de couper l'ennemi par le chemin de *Bologne*. Elle alla à cet effet camper le soir à *Staggia*, le 25. à *Solara*, le 26. à *Castel San Giovanni*, & le 27. à une maison

Retraite
de l'Armée
Espagnole.

Elle est
poursuivie
par le Roi
de Sardaigne.

maison de plaifance près de *Bologne*, où les Perfonnes les plus diftinguées de cette Ville vinrent la complimenter. Le Cardinal Alberoni, Légat, fe présenta le premier au Roi, & en reçut un gracieux accueil : après lui vinrent des Seigneurs & Dames en 30. Carroffes ; puis, une Députation de huit Membres du Sénat avec caractère d'Ambassadeurs. Les Dames furent reçues à la defcente de leurs Carroffes par le Marquis de Cavaglio, & le Baron de Beaufeg reconduifit les Députés aux leurs, après avoir été reçûs du Roi d'une maniere très-gracieufe.

Sa Majesté Sardaignoife ne s'est arrêtée à cette maison de plaifance que le jour qu'elle y arriva, ayant continué le lendemain fa marche dans la *Romagne*, pendant que les Autrichiens, au nombre de douze mille hommes de Troupes régulières, pourfuivoient les Efpagnols qu'ils prenoient en queuë & les harceloient fans cefle par leurs Huffars & Croates, lesquels font un nombre à part.

V. On est perfuadé, eu égard à la retraite précipitée du Duc de Montemar, qu'il n'aura pas fait un long féjour dans la *Romagne*, & qu'il aura cherché à reprendre plûtôt la route de la *Tofcane*, afin de couvrir, s'il en a eu le tems, l'Etat de *Presidi*, fi peut-être il n'a point pouffé jufqu'à la Frontiere du Royaume de *Naples*, pour y voir les Napolitains retourner chez eux, pendant que les Efpagnols revien-droient pénétrer dans les Villes qu'ils ont fur la côte de *Tofcane*, dont ils renforceroient par leur arrivée les Garnifons, & y conserveroient la communication avec leurs Ports.

Mais on penfe, tant fur cette fuite de l'Armée Efpagnole & Napolitaine, que fur la pour-
fuite

faite qui lui est faite par celle de la Reine de Hongrie & du Roi de Sardaigne, que si Sa Majesté Sardaignoise ne parvient pas à couper les Espagnols, ainsi qu'il semble qu'Elle se l'est proposée, elle tâchera du moins de les obliger à une action, & qu'au cas que cet événement ne se présente pas non plus, elle mettra tout en œuvre pour les empêcher de se jeter dans la *Toscane*. Ne pourroit-on point penser encore, par les circonstances serrées où les Piémontois avec les Autrichiens mettent les Espagnols, que les projets des Cours qui avoient autant que fixé l'établissement de l'Infant Don Philippe en Italie, ont été appuyés sur un fondement bien incertain, ou plutôt, que l'Être suprême ne seconde pas plus ces projets, que tous les autres concertés jusqu'ici contre l'Héritière des possessions du feu Empereur Charles VI.

VI. *Venise*. Dès le mois de Mai on fit du Camp qui est commandé par le Comte de Schullenbourg près de *Verone*, un détachement de quelques mille hommes dans la *Polesine de Rovigo*, pour couvrir la Frontière de la République de ce côté-là ; & le Duc de Montemar, commandant l'Armée Espagnole, s'étant emparé quelques semaines après des passages de *Stellata*, *Palentone* & *Passetto*, qui conduisent tous à *Lago-Scuro*, le Comte de Schullenbourg fit un nouveau détachement vers le *Pô*, pour empêcher les Espagnols de s'ouvrir l'entrée du *Mantouan* par l'État de la République. Ces précautions qui firent voir d'abord que le Camp de *Verone* n'étoit pas formé pour demeurer toujours tranquille, sont cependant devenus tout-à-fait inutiles, par l'éloignement
des

des Espagnols, qui ont commencé par abandonner les bords du Pô & le Ferrarois, pour regagner précipitamment la Romagne.

Si le voisinage des Espagnols a rendu les Vénitiens actifs, ils le sont d'un autre côté par la crainte que la tranquillité de la *Mer Adriatique* ne souffre désormais une plus forte interruption. Il y a actuellement dans cette Mer nombre de Vaisseaux Anglois, & beaucoup d'Armateurs de *Zeng*; & pour ne pas y en attirer davantage, on vouloit pouvoir engager la Cour de *Madrid* à en rappeler les Galliotres de Naples, parce qu'elles y ont exercé des hostilités il y a quelque tems. On a fait partir à cet effet un Courier avec des dépêches pour l'Ambassadeur de la République auprès du Roi d'Espagne. En même-tems on a fait faire des remontrances à la Cour de *Vienne* à cause que par ses ordres on fait dans les Ports de *Trieste* & de *Fiume* des préparatifs extraordinaires pour l'embarquement d'un Corps de dix à douze mille hommes, lequel y étoit attendu dès le mois d'Août, & qu'on croit destiné à faire une descente sur les côtes de *Sicile*.

Le Duc
de Modene
à Cataïo.

VII. Le Duc de Modene est encore avec sa Cour au Château de *Cataïo*, situé dans le *Padouan*, & non pas si près de *Venise*, que nous le dûmes par méprise le mois passé. On ne parle plus de l'arrivée de ce Prince à *Venise*, quoique le Sénat y eut en quelque maniere consenti. Mais le Prince héréditaire son fils est revenu à *Modene*, où il est indisposé. La Princesse son épouse est aussi de retour en cette Ville. Le Duc de Modene a eu la douleur d'apprendre depuis son arrivée à *Cataïo*, qu'un Régiment tout entier, qui faisoit partie de la Garnison de

de la Citadelle de Modene, est entré, d'abord après sa sortie de cette Citadelle, au service des Puissances qui en ont fait le siège, & que plus de la moitié des autres Régimens a pris le même parti. Avec cette mortification Son Altesse Sérénissime a celle d'avoir appris de Rome, que le Pape avoit paru si surpris du Traité qu'elle avoit fait avec la Cour d'Espagne, Traité qui devoit lui procurer la possession du Ferrarois, que Sa Sainteté avoit déclaré que si l'Armée Autrichienne & Piémontoise étoit obligée d'entrer dans l'Etat Ecclésiastique, elle lui feroit fournir toutes les provisions, & lui accorderoit tous les quartiers dont elle auroit besoin. Outre cela le Duc de Modene a reçu dans sa retraite de Cataio une Lettre du Roi de Sardaigne qui lui reproche d'avoir pris des engagements contradictoires par rapport aux affaires de la conjoncture présente.

VIII. Naples. On n'est plus aussi tranquille qu'on l'a été jusqu'ici tant dans ce Royaume qu'en celui de Sicile, de la guerre de Lombardie, à laquelle, nonobstant la neutralité du Roi avec l'Angleterre, S. M. a cru devoir prendre part, ou plutôt à laquelle l'Espagne lui a fait prendre part. On en ressent des influences tout-à-fait fâcheuses; Car, outre que pour soutenir cette guerre, les finances souffrent, c'est qu'il y a dans les Mers actuellement nombre de Vaisseaux de guerre Anglois qui y ont paru assez subitement, & qui sont sur le point de commettre des hostilités qui allarment par avance beaucoup les Habitans, puisqu'ils n'en craignent pas moins qu'une descente. Les deux premiers Navires de cette Nation qui parurent, rendirent les Galeres du Roi fort alertes: elles

*Vaisseaux
de guerre
Anglois
dans les
Mers des
deux Siciles,*

voulurent les appeller d'abord à l'obéissance. Mais les Anglois leur répondirent par une décharge de toute une bordée, qui maltraita surtout la Galere Capitane, son grand mâst ayant été emporté, & elle perdit aussi une Felouque qu'elle renoit attachée. Un salut pareil pour les Galeres, leur fit prendre une retraite dans le Port de *Palimonde*, d'où elles étoient sorties pour observer les Anglois. Elles ont ensuite gagné *Castel à Mare*; & le Roi a envoyé depuis ordre aux Commandans & Officiers de tous les Ports du Royaume, d'être sur leurs gardes, pour empêcher les Anglois de faire une descente. On a aussi jugé à propos de mettre quelques Felouques en Mer, & d'envoyer dans la Mer *Adriatique* les Galeres du Roi, pour observer leurs mouvemens: car les Vaisseaux Anglois au nombre de cinq de 50. 60. & 70. pièces de canon, ayant fait le tour par la *Sicile*, & traversé le Canal de *Malthe*, arriverent le 10. Juillet devant *Brindisi* premier & principal Port du Royaume, à l'entrée du Golfe Adriatique, & le Commandant de ces Vaisseaux, qu'on croit être le Contr'Amiral *Lestock*, envoya peu après un Officier à terre sommer le Gouverneur de lui livrer l'Artillerie destinée pour l'Armée du Duc de Montemar, laquelle étoit depuis quelque tems dans ce Port, à bord des Bâtimens sur lesquels elle a été embarquée à *Naples*: Il fit cette sommation même avec menace, en cas de refus, de bombarder la Ville, & toutes celles de la Côte. Cette prétention insultante faite aparament par maniere de réprésailles pour des Bâtimens Autrichiens que les Armateurs de *Lipari* ont enlevés, a causé un grand mouvement à la Cour,

& occasionné un Conseil auquel le Roi a assisté ; le résultat en a été de faire débarquer l'Artillerie qui étoit prête à passer en *Lombardie*, & de la faire transporter à une certaine distance de la Mer. Toutes les Milices de la Côte ont eu ordre en même-tems de marcher, pour couvrir les endroits les plus exposés à une descente, & il y a grande apparence que le Duc de Castropignano sera rappelé de la *Lombardie* avec le Corps de Troupes Napolitaines qui est joint à l'Armée du Duc de Montemar, d'autant qu'on s'aperçoit qu'il y a peu d'apparence qu'on puisse faire réussir l'entreprise projetée en faveur de l'Infant Don Philippe, frere du Roi, & on n'aïmeroit pas de se voir aux prises avec les Anglois, puisqu'on ne pourroit en recevoir que de très-mauvais traitemens, outre l'interruption totale du commerce.

Ce sont des Vaisseaux de la Flotte Angloise, actuellement sur les Côtes de *Provence*, qui se sont rendus dans les Mers du Royaume. On est fort impatient de savoir si leur Commandant, qui accorda six jours au Gouverneur de *Brindisi*, pour informer la Cour de sa demande, exécutera la menace qu'il a faite, puisqu'il a été jugé dans le Conseil, que certe demande ne méritoit point d'attention.

IX. *Genes*. Après la réponse que le Sénat fit à la déclaration de l'Amiral Anglois Matthæus, que nous donnâmes le mois dernier, on n'a plus été recherché ; & à la faveur de la neutralité que la République compte de garder scrupuleusement, on espere de n'être en aucune façon inquiété. Mais on ne laisse pas d'être sur ses gardes de tous côtés, & ce qui se présente

dans les Mers voisines semble à présent donner plus d'attention que les affaires de l'Isle de Corse, dont on n'entend pas de grandes nouvelles.

Les Espagnols toujours en Provence.

X. L'Amiral Matthæus, dont nous venons de faire mention, croisoit à la fin de Juillet à la hauteur des *Isles d'Hières*, où il a reçu un renfort de trois Vaisseaux de guerre, d'autant de Galliottes à bombes, & d'un Brulot. Il s'étoit tenu jusqu'à ce tems à *Villefranche* avec toute sa Flotte; & ce qui le fit sortir de ce Port, fut la nouvelle que tous les équipages des Escadres de France & d'Espagne qui sont à *Toulon*, se trouvoient alors sur leurs bords. L'Amiral Matthæus n'a laissé à *Villefranche* que ses Hôpitaux & une Frégate; mais il a passé dans les Vallées vers cette Ville 850. hommes venus de *Port-Mahon*, auxquels se sont joints deux Bataillons Suisses, 400. hommes qui sont arrivés d'*Oneglia*, & cinq Compagnies de Déferteurs qui avoient obtenu leur pardon de S. M. Sardaignoise. On a construit à *Nice*, trois batteries sur lesquelles il y a 45. canons, prêts à faire feu, & tous les passages sont au surplus tellement gardés par les Troupes Piémontoises vers les endroits du *Piémont* & de la *Savoie* que les Espagnols voudroient tenter de forcer, pour se rendre en *Italie*, qu'à la fin il semble qu'ils pourroient bien en perdre l'envie, quoique leur nombre soit présentement accru jusqu'à trente mille hommes, & que les Troupes Piémontoises qu'elles auroient à attaquer à cet effet, ne montent pas en tout à vingt mille; encore ces vingt mille Piémontois sont-ils distribués dans des postes si éloignés les uns des autres, qu'ils auroient beaucoup de peine

peine à s'entre-sécourir. Mais ce qui fait leur fort, ce sont les gorges & les défilés qu'ils gardent, & qui sont tels, qu'une Armée, quand même elle n'auroit rien à craindre d'un ennemi, auroit allés à faire à les passer; les coupures & les retranchemens qu'on y a d'ailleurs ajoûtés, les rendent autant qu'inaccessibles. Mais supposé que les Espagnols pussent réussir à forcer un passage tel qu'est le passage du *Var*, y trouveroient ils de l'avantage, & les Anglois & Piémontois ne les suivroient ils pas, pour leur causer toutes les incommodités imaginables pendant leur marche?

Tout ceci est vraisemblablement bien considéré par le Comte de Glines, puisque ce Général, qui commande les Espagnols, se tient tranquille avec tout son monde dans les quartiers qu'il occupe. L'Infant Don Philippe de son côté se tient à *Grasse* depuis le 18. Juillet, où il apprend, que de tems en tems les Vaisseaux de guerre de la Flotte Angloise enlèvent des Bâtimens Espagnols les uns chargés de grains, d'autres d'argent, & qu'ils en ont déjà conduit plusieurs à *Villefranche*, depuis qu'ils ont brûlé dans le Port de *Saint Tropez*, les quatre Galeres dont nous avons parlé le mois dernier, page 118. & la cinquième de ces Galeres qui a eu un pareil sort, pour avoir été atteinte dans sa fuite.

XI. *Rome*. Le Cardinal de Tencin que nous dimes le mois passé sur son départ, est en effet parti le 30. Juin de cette Ville, après avoir eu son audience publique de congé du Pape, qui lui a renouvelé les rémoignages de son estime, en l'assurant de la satisfaction qu'il auroit eu de le voir s'arrêter plus long tems à

Le Cardinal de Tencin.

Rome. Ce Cardinal s'est acquis dans tout Rome la haute estime qui est dûe à ses grands talens, & son départ y a causé de la consternation parmi le peuple, mais sur-tout parmi les pauvres, à cause des grandes charités qu'il leur faisoit. Le Cardinal de Tencin a pris sa route par *Genes*, & s'est rendu à son Archevêché de *Lyon*, d'où il doit aller à *Paris*, puisqu'il est destiné, comme on le publie, à remplir la premiere place dans le Ministère de la Cour de France, c'est à-dire, à succéder au Cardinal de Fleuri.

*Déclaration
au Pape sur
la paix de
la Reine de
Hongrie
avec le Roi
de Prusse.*

XII. Peu après que le Comte de Thun, Evêque de Gurich, & Ministre de la Reine de Hongrie eut reçu les articles préliminaires de paix signés à Breslau le 11. Juin dernier entre cette Princesse & le Roi de Prusse, il alla les remettre au Pape, & fit à ce sujet une déclaration à Sa Sainteté qui mérite d'être rapportée : Elle contenoit « que la Reine de Hongrie ne s'étoit » déterminée à cette paix qu'aux instances de » plusieurs Puissances bien intentionnées pour » ses intérêts, & afin d'être plus libre d'agir » contre ses ennemis : Que la Providence di- » vine continuant à benir ses armes, Elle es- » peroit non-seulement de délivrer ses Etats de » ceux qui sont venus les attaquer, mais aussi » de trouver l'occasion de réparer la perte » qu'elle avoit faite par le sacrifice de la *Sile- » sie* : Que les intérêts sacrés de la Religion » étant trop chers à la Reine pour jamais les » perdre de vûe, elle y avoit eu une atten- » tion particuliere en cette occasion, & qu'il » avoit été stipulé expressément à l'Article VI. » des préliminaires, que la Religion Catho- » lique seroit maintenuë dans la *Silesie* au mê- » me état où elle étoit sous la domination de

» la Reine; c'est à-dire, que l'exercice conti-
» nueroit d'en être libre & public, & que
» tous ceux qui la professent demeureroient
» dans la jouissance de leurs possessions, liber-
» tés & privilèges: Que la Reine, après avoir
» offert à Dieu le sacrifice auquel elle s'est dé-
» terminée, & lui avoir donné par là une
» marque de sa résignation à sa volonté, n'a-
» voit pas voulu manquer de donner une
» preuve de son obéissance filiale à Sa Sain-
» teté, en lui communiquant les conditions
» de cette paix, & en la priant d'y donner sa
» bénédiction Apostolique.

Quelques jours après cette notification faite, le Pape adressa à la Reine de Hongrie un Bref, par lequel il approuve la résolution qu'elle a prise, lui souhaite tous les avantages qu'elle peut retirer de cette paix, loue sa piété & son zèle pour les intérêts de la Religion, & l'assure qu'en qualité de Pere commun des Fidèles, il adressera à Dieu les prières les plus ar dentes, afin qu'il lui accorde la continua- tion de ses bénédictions, & qu'elle puisse être dédommagée des préjudices qu'elle a soufferts.

ARTICLE IV.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considé-
rable en ANGLETERRE, en HOLLANDE,
& aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.*

I. **A**ngleterre. On n'a pas été long-tems à la Cour sans qu'on y ait porté de grandes plaintes touchant la conduite des Vaisseaux Anglois sur les côtes de Provence, tant par rapport aux Barques qui alloient à

*Plaintes de
la part de
la France.*

à Monaco *, qu'au sujet des cinq Galeres Espagnoles qui ont été brûlées à *St. Tropes*, & avec lesquelles quelques Bâtimens François ont été brûlés en même tems. Mr. de Bussy, Ministre de France, a été le porteur de ces plaintes ; & ce qui lui a été répondu par le Lord Carteret, Secretaire d'Etat, est que la chose sera examinée, mais qu'on doit craindre de pareils inconveniens tant que l'Escadre du Roi d'Espagne sera sur les côtes de *Provence*.

II. On prend garde de fort près à tout ce qui est pratiqué à *Dunkerque* par les François, & que la Cour regarde comme directement contraire au Traité d'Utrecht. Mais si c'est là un point suffisant pour se déclarer contre la France, le tems semble n'en être point encore venu ; & cette déclaration, si elle se fait, n'aura lieu, peut être, que lorsqu'on aura pû engager la République d'Hollande à faire cause commune avec la Couronne, dans les affaires de la conjoncture présente, & celles en faveur de la Reine de Hongrie. C'est là néanmoins ce que ni le Ministère en général, ni les deux Ministres du Roi en particulier qui sont à La Haye, n'ont pû encore effectuer, quelque forts qu'ayent été les mémoires qu'ils ont présentés à ce sujet aux Etats Généraux, comme on peut le remarquer au premier article du présent Journal, où l'un de ces mémoires se trouve inséré tout au long. Nous parlerons des autres représentations dans la suite. Cependant le Roi augmente ses Troupes en *Flandres*, le quatrième transport y ayant été envoyé ; & l'on compte d'en tirer service, si les choses vien-

* Voyez le mois passé, page 94.

viennent à s'aigrir davantage : Car on ne se départira jamais de la résolution de soutenir, à quelque prix que ce soit, la Reine de Hongrie contre ses ennemis ; la balance du pouvoir de l'Europe y est trop attachée. Les sommes pour aider cette Princesse continuent ainsi à partir de Londres, & l'on en a envoyé aussi une de cent mille livres sterlings au Roi de Sardaigne, conformément au Traité que la Cour a fait avec ce Prince de lui payer deux cens mille livres sterlings par an tant que durera la guerre dans laquelle il est entré en faveur de la Cour de Vienne.

III. Comme la conjoncture demande le Roi dans son Royaume, la résolution que Sa Maj. paroïssoit avoir prise d'allier dans ses Etats d'Allemagne est changée, & l'on ne croit plus qu'elle en fera le voyage de cette année. Le 26. Juillet elle mit fin à la séance du Parlement. S'étant renduë ce jour-là à la Chambre des Pairs, & y ayant mandé les Communes, elle donna son consentement à onze Bills publics & à quelques particuliers, & fit ensuite aux deux Chambres le discours suivant.

*Séance du
Parlement
terminée.*

MY LORDS ET MESSIEURS,

Cette séance du Parlement ayant été tenue pendant un espace de tems plus long qu'à l'ordinaire, & la saison de l'année étant déjà fort avancée, je me persuade que vous souhaitez d'avoir quelque relâche.

Je vous informai, au commencement de la séance, des soins & des efforts que je mettois en usage pour faciliter un accommodement entre les Princes dont l'union étoit la plus nécessaire dans la conjoncture critique où l'on se trouvoit alors.

Le Traité conclu depuis peu, par ma médiation,

tion, entre la Reine de Hongrie & le Roi de Prusse, est si avantageux pour l'honneur de la Grande Bretagne, qu'il doit en résulter immédiatement les meilleurs effets pour la cause commune. Les succès qu'ont eu les armes de la Maison d'Autriche en Allemagne, la jonction des Troupes du Roi de Sardaigne avec celles de la Reine de Hongrie en Italie, & les dispositions favorables dans lesquelles se trouvent présentement les Etats Généraux & d'autres Puissances considérables, sont entièrement dûs, après l'aide de Dieu, aux secours généreux que cette Nation a fournis pour le soutien de ses anciens & naturels Alliés.

Ces heureux événemens ne peuvent manquer de donner de l'encouragement à nos amis, & de soutenir la réputation de nos forces & de nos justes desseins, en même tems que leur influence s'étendra au-dehors.

Si pour mieux soutenir & défendre la Reine d'Hongrie, & pour rétablir & assurer la balance du pouvoir qui m'a été recommandée d'une façon si particulière par mon Parlement, il étoit nécessaire que je contractasse de nouveaux engagements, ou que j'entraisse plus avant dans d'autres mesures, je me promets de votre zèle & de votre persévérance dans une cause si juste, que vous m'appuyerez pour me mettre en état d'effectuer leur exécution.

Au milieu de toutes ces grandes négociations, j'ai été & je continuerai d'être attentif à poursuivre, de la manière la plus vigoureuse, la guerre avec l'Espagne. Comme c'est un objet de la plus grande importance pour le commerce & la navigation de mes Sujets, le soutien & la protection de l'un & de l'autre sera aussi le principal but de mes soins.

Messieurs

Messieurs de la Chambre des Communes.

LE zèle, l'union & la promptitude avec lesquels vous vous êtes appliqués à lever les grands Subsides pour le service de l'année courante, exigent de ma part des remerciemens particuliers. Ce sont là de nouvelles preuves que vous me donnez de votre affection, & du véritable intérêt que vous prenez à ce qui touche votre Patrie. La facilité qu'on a trouvée à lever ces Subsides, doit convaincre toute la terre de la réputation & du crédit de cette Nation.

MYLORDS ET MESSIEURS,

J'Ai la plus grande & la plus juste confiance dans l'affection de mes Sujets, & je ne manquerai pas de la cultiver par une attention particulière pour leurs droits & leurs libertés, & par l'avancement de leur bonheur & de leur prospérité. Apportez vos soins de votre côté dans vos Provinces, à faire comprendre & expliquer justement mes bonnes intentions à adoucir & calmer toutes les animosités & les divisions, à soutenir mon autorité & mon Gouvernement, & à conserver la paix & le bon ordre dans le Royaume.

Après le discours du Roi qu'on vient de donner, le grand Chancelier prorogea par ordre de S. M. le Parlement jusqu'au 27. du présent mois de Septembre. On est assuré qu'il s'en fera une nouvelle prorogation à ce jour. Mais si le Parlement ne doit pas de si-tôt reprendre ses délibérations sur les affaires, il y a en revanche des Conseils presque journaliers à la Cour, & les principaux Membres du Ministère y assistent. Les circonstances présentes

où se trouve l'Europe en font le sujet ; on n'y oublie pas de chercher par quels moyens on attirera la Hoillande dans le parti qu'a pris la Couronne : Et comme la guerre d'Espagne doit se pousser , l'on se flatte de pouvoir le faire à présent d'une façon plus vigoureuse que ci-devant ; c'est à dire , de le faire en *Europe*, puisqu'on ne trouve pas son compte à mener la guerre en *Amérique*. Les commencemens répondent déjà aux desseins qu'on en a formés, par ce qui se passe sur les côtes de *Provence*, où la Flotte du Roi commandée par le Vice Amiral Matthæus tient celle d'Espagne bloquée à *Toulon* ; & l'on se flatte que les mesures qui sont prises avec le Roi de Sardaigne empêcheront, sans doute, le corps de Troupes Espagnoles de forcer le passage du *Var*, si ces Troupes ne prétendent tout risquer en le tentant. Aussi a-t-on donné ordre au Capitaine Warren, Commandant du Vaisseau de guerre le *Lauceston* de 40. pièces de Canon, de mettre à la voile pour aller porter en *Amérique* le rapel au Vice-Amiral Vernon & au Major Général Wendworth. Ce Capitaine partit, conséquemment à l'ordre, le 2. Août.

V. Comme il y a eu différens bruits répandus par rapport aux affaires de l'*Amérique*, la Cour, pour fixer ces bruits, a fait publier, « Que l'Amiral Vernon, après avoir croisé
 » quelque-tems devant *Carthagene*, fit voile
 » pour *Porto-Bello*, où il arriva le 8. Avril, &
 » trouva le Général Wendworth avec une partie des Troupes : Que le 11. il y eut un
 » Conseil de guerre, dans lequel il fut jugé à
 » propos de renoncer à l'expédition, pour
 » laquelle on s'étoit rendu à *Porto-Bello*, & de
 » retout,

» retourner à la *Jamaïque*, parce que le reste
» des Troupes n'étoit pas arrivé encore, & que
» la saison des pluies étoit déjà commencée. »

Par cette publication il est clair qu'on a échoüé en tous les projets que la Cour avec la Nation avoient formés sur le nouveau monde, & qu'à l'avenir on ne songera plus à des exécutions hors la sphère commune, pour se venger d'un ennemi, à qui il est visible que la Providence veut conserver ce qu'il possède dans ces plages, comme il est palpable qu'un événement de la même sorte arrive aussi ailleurs. On veut donc chercher à se ravoïr en *Europe*, où le succès de ce qui sera entrepris paroît plus assuré, pour trouver, si non une indemnité entière des pertes que la Nation a souffertes jusqu'ici par la prise de ses Bâtimens, du moins plus de sûreté dans la navigation, puisqu'elle se fera sous plus grande protection, & par conséquent avec beaucoup plus de liberté.

Quant au chef d'Escadre Anson, il est dit de lui, qu'ayant doublé le Cap de *Horn*, il avoit gagné l'Île de *St. Jean Fernandez*; qu'il y avoit passé quatre à cinq mois pour recruter son monde & radouber les Vaisseaux, & qu'ensuite il avoit pillé *Payta*, qu'il avoit aussi enlevé quatre Vaisseaux Espagnols richement chargés; & puis fait voile vers l'Île de *Plata* pour y carner son Escadre.

VI. Par le tour qu'a pris l'affaire du Comte d'Orford, qui est Mr. Robert Walpole, & la supériorité du parti de la Cour, qui est à présent le parti général, on a pû prévoir ce qui est arrivé; savoir, que les pouruites faites contre ce Seigneur ne seroient terminées par
aucun

aucun événement fâcheux pour lui. En effet, tout a cessé présentement de ce qui étoit à sa charge, & le Comte d'Orford, qui, depuis son élévation à cette dignité n'avoit paru à la Cour qu'*incognito*, s'y rendit publiquement le 27. Juillet avec un équipage superbe. Il eut l'honneur de saluer le Roi qui lui fit un accueil des plus gracieux.

Le 28. Mr. Guillaume Pultney parut aussi à la Cour, en qualité de Comte de Bath, le Roi l'ayant revêtu quelques jours auparavant de ce titre, dont il remercia S. M. d'une manière très-polie. Mr. Pultney est aussi pourvû de la charge de Secrétaire d'Etat, que le Duc de Newcastle a été obligé de lui céder.

H O L L A N D E.

I. **E**N disant, le mois passé, que Mr. le Duc d'Ahrenberg étoit depuis le 24. Juin de retour à La Haye, & de quelle manière la Reine de Hongrie l'avoit accrédité, nous ommes de rapporter la Lettre de créance qui le déclare son Plénipotentiaire & Ambassadeur auprès de la République; cependant cette pièce, dont l'original est en Latin, mérite, tant à cet égard, qu'à plusieurs autres, de trouver une place dans des mémoires qui servent à l'Histoire du tems; nous avons crû par conséquent devoir l'y insérer ce mois-ci, en voici la substance.

Lettre de
la Reine
d'Hongrie
aux Etats
Généraux.

HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS,
LE lien d'une sincère amitié, & les nœuds étroits de l'Alliance qui nous attache heureusement à votre République, pour le bien & le salut commun des deux Puissances, Nous déterminent à vous exposer plus en détail, par nôtre
Lettre

Lettre du 27. Janvier dernier, la situation dangereuse où se trouvoient les affaires, non seulement pour nôtre Maison, mais aussi pour vôtre liberté, pour celle de l'Allemagne, & enfin pour celle de toute l'Europe.

Les circonstances arrivées dans cet intervalle, mettent hors de tout doute l'importance des considérations que nous raportâmes alors. Ceux qui s'étoient réunis pour nôtre ruine, & auxquels s'étoient joints d'autres Princes que l'avidité injuste d'étendre leurs frontieres avoit aveuglés, avoient entrepris, dès l'année précédente, de nous opprimer, dans le tems que nous reposant sur la foi des promesses & des sermens, Nous ne nous attendions à rien de pareil, & n'étions point préparée à les repousser.

La Reine observe ensuite que ceux qui l'attaquent ne se sont point souciés & ne se soucient pas encore de prodiguer les biens & le sang de leurs Sujets, dans l'espérance qu'après avoir ruiné sa Maison, ils pourront s'acquérir, & s'assurer pour toujours une supériorité arbitraire sur les autres Puissances. Sa Majesté ajoûte à cela ce qui suit.

L'événement n'a pas répondu à des souhaits si injustes. Le juste jugement de Dieu a permis que quelques-uns de ces Princes ayent déjà été punis de leurs mauvaises entreprises. C'est, sans doute, à la vengeance divine qu'on doit attribuer les maladies qui ont régné, d'une façon si extraordinaire, parmi les Troupes ennemies. Mais quoique le doigt de Dieu se fasse sentir si visiblement, les infracteurs des Traités ne sont point détournés pour cela de leurs entreprises. La France, l'Espagne, les deux Siciles, la Baviere &c. Ces Puissances ont
conjuré

conjuré notre perte ; elles ont résolu de consommer leur ouvrage , en faisant marcher de nouvelles Armées , & en employant contre Nous les plus grands efforts. Nous connoissons la grandeur du péril. Nous ne perdons cependant point courage. Notre plus grande confiance est dans le secours divin & dans la justice de notre cause ; justice d'une entière évidence , s'il en fut jamais. Quelque ravage qu'on ait fait dans nos Etats , par une conduite jusqu'à présent inouïe parmi les Chrétiens , plus ce ravage est grand , & plus nous espérons que la vengeance divine suivra de près. Les autres Princes connoîtront par là ce qu'ils doivent attendre de tels voisins. Nous sommes résoluë de tout tenter , plutôt que de négliger notre gloire , ou le salut de nos Peuples. C'est pour opposer un courage digne de notre naissance & égal au danger présent , qu'après avoir surmonté la multitude des difficultés qui nous faisoient obstacle , Nous avons rassemblé un plus grand nombre de Troupes qu'on n'en avoit encore vûes sous aucun de nos glorieux Prédécesseurs. Ce n'a pas été sans fruit. Outre les glorieux succès rapportés dans nos Lettres précédentes , la Moravie a été nettoyée des ennemis qui la désoloient , & qui , même en fuyant , ont causé d'immenses ravages dans cette Province. Nous nous sommes de plus frayé le chemin pour recouvrer le Royaume de Boheme.

Or , afin que nous puissions nous promettre , pour la liberté générale & particuliere , des fruits plus abondans des dépenses qui ont déjà été faites & de celles qui sont encore à faire , & afin de repousser plus sûrement le joug honteux dont nous & d'autres sont menacés , il est juste & absolument nécessaire que ceux qui ont à cœur la liberté publique , se concertent entre-eux , conformément aux

Alliances ,

Alliances, lesquelles n'ont été faites que dans cette seule vue.

Vous êtes suffisamment instruits des sentimens magnanimes du Roi de la Grande-Bretagne, qui tendent à une fin si salutaire. Vous savez sa prévoyance. Vous connoissez le zèle unanime de toute la Nation Britannique. Les artifices de nos ennemis étant exposés au grand jour, leurs cajoleries ne doivent point en imposer aux personnes prudentes à qui le soin de votre République est confié. La Nation Hollandoise n'est pas moins remplie de zèle pour sa liberté. Ses vœux conspirent unanimement à ce seul objet. Tous y sont prêts à prodiguer leurs biens & leur sang pour leur patrie. Il est donc tems plus que jamais, qu'après avoir pesé mûrement les choses, selon votre coutume, on aille avec courage au devant du danger commun. Nous ne refusons pas d'en essayer la plus grande partie, ni de porter notre part du fardeau. Nous demandons seulement qu'en retranchant tout délai, qui ne peut être que funeste à la liberté, on se conforme aux Loix sacrées des Alliances. De notre côté, Nous vous promettons de nouveau très saintement, & sur notre parole Royale, tout ce qu'on peut attendre, en toute maniere d'une fidèle Alliée, & Nous ne manquerons jamais d'apporter une extrême attention à cultiver votre amitié.

Tels sont nos véritables sentimens. Et pour vous en mieux assurer, & vous les expliquer plus amplement, Nous avons choisi, outre notre Envoyé le Baron de Reischach, Le très Illustre Notre cher LEOPOLD Prince d'AHRENBURG Duc d'ARSCHOT, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur du Hainaut & de Mons, Felt-Maréchal-Général, Commandant de nos Pays-Bas, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie. Pour cet effet, Nous

Le revêtons au caractère de notre Plénipotentiaire & Ambassadeur-Extraordinaire auprès de votre République.

Outre l'éclat que lui donne sa naissance, la haute prudence qui éclate en lui, & son génie si capable de traiter les affaires les plus importantes, vous le rendront, sans doute, très-recommandable. Ainsi, Nous ne doutons nullement, que vous ne lui fassiez un bon accueil, & que vous n'ajoutiez foi entière à ce qu'il vous représentera de notre part, soit en particulier, soit conjointement avec notredit Envoyé. Nous vous prions, en même-tems, d'être persuadés, qu'il ne peut vous exprimer notre amitié envers votre République, dans des termes qui égalent la sincère affection dont Nous sommes remplie. Signé, MARIE-THERESE.

II. Mr. le Duc d'Ahrenberg, qui répond en tout à la confiance qu'a en lui la Reine de Hongrie, continué la négociation qu'il a entamée avec Milord Stairs, Plénipotentiaite de la Grande-Bretagne, pour amener à un heureux succès les grandes affaires que cette négociation a pour objet; & l'on ne peut rien ajouter aux soins qu'il se donne avec le Baron de Reischach, Ministre ordinaire de la Cour de Vienne, à cet effet. Depuis le commencement d'Août ce dernier Ministre ayant reçu plusieurs Courriers consécutivement, les conférences ont augmentées à proportion des dépêches qu'ils lui remettoient, avec le Pensionnaire & plusieurs autres Ministres de l'Etat; & il y a réitéré ses instances pour que la République déclare enfin catégoriquement si elle satisfera, ou non, aux engagements qu'elle convient elle-même qu'elle a contractés avec le feu Empereur, en faveur de ses héritiers.

III.

III. Les Etats de Hollande étant assemblés depuis le 25. Juillet ont pris en délibération tant le Mémoire de Mrs. de Stairs & de Trevoſ, que nous avons donné au premier article de ce Journal, que ceux que ces deux Ministres ont présentés depuis sur la même matiere, & qui est de faire cause commune avec l'Angleterre dans les affaires de la conjoncture présente en faveur de la Reine de Hongrie. Mais n'ayant pris dans cette assemblée, qu'ils terminèrent le 11. Août, aucune résolution sur ces Mémoires, on ne sauroit encore assurer si les Etats Généraux se déclareront dans la suite, ou s'ils resteront neutres, comme on le pense plutôt, cependant d'une maniere à pouvoir fournir à la Reine de Hongrie les subsides qu'ils lui doivent en vertu de leurs engagements; puisque ces subsides ont été enfin transportés en partie du Comptoir général à l'Hôtel du Baron de Reischach. Le peuple qui est hautement déclaré pour la Cour de *Vienne*, voit avec contentement ce pas que la République a fait; mais il verroit encore plus volontiers si elle se laissoit à la fin persuader aux fortes Remontrances de l'Angleterre, dont les Ministres insistent à présent à ce qu'elle fasse marcher son Armée, celles de la Grande Bretagne & de la Reine de Hongrie aux Pays-Bas Autrichiens, étant prêtes à entrer en campagne. Un nouveau Mémoire a été présenté à ce sujet au commencement d'Août, & le 8. du même mois on en a présenté encore un à l'occasion de quelques Bâtimens Anglois, dont des Armateurs Espagnols, sortis du Port de *Dunkerque*, se sont emparés depuis peu, & qu'ils ont ensuite conduits en Hollande, savoir à *Hellevoet-Sluis*.

Il est vrai qu'il y a des ordres du Conseil d'Etat à 30. Bataillons & 54. Escadrons de se mettre en état de pouvoir marcher au premier ordre où le service le demandera, & que le Comte Maurice de Nassau a été désigné par le même Conseil, qui, comme on le sait, est en même-tems le Conseil suprême de guerre, pour commander cette Armée de la République ; mais voilà tout. Et pendant les soins & les mouvemens des Ministres Anglois & Autrichiens auprès de l'Etat, le Marquis de Fenelon, Ambassadeur de France, employe de son côté toute son habileté pour tenir les Etats Généraux dans les sentimens qu'ils ont montrés jusqu'ici, & qui sont d'agir séparément de l'Angleterre. Mr. de Fenelon est à présent accompagné dans ses négociations, de l'Abbé de Ville connu aussi par son habileté, & qui est en estime dans ces Provinces : Ils ont donné part à L. H. P. de la retraite de l'Armée de France de la *Westphalie* ; & ensuite que cette Armée, commandée par le Maréchal de Maillebois, avoit ordre de marcher vers le *Haut Palatinat* afin de joindre celle qui est en Baviere, & marcher ensuite ensemble au secours de *Prague*. Tout ce qu'il y a de plus aparent des diverses Provinces de l'Union, c'est que celle d'Utrecht paroît la plus éloignée jusqu'ici de consentir à ce qui est proposé pour épouser efficacement le parti de l'*Autriche*. Les dépenses à faire à cet égard semble être ce qui lui tient à cœur pour n'y pas acquiescer : Mais les choses avançant, & le bien de la République dépendant de la continuation de sa liberté, il est croyable qu'elle entrera enfin, comme il faut, dans les vuës de la Couronne Britannique,

rannique, aussi bien que toutes les autres Provinces. En attendant quelque résolution d'éclat, qui pourra peut être se prendre dans une nouvelle assemblée des Etats, ils ont toujours pris celle de fortifier toutes les Places de leurs anciennes frontieres; ce qui découvre qu'ils ne pensent pas que les Places de la Barriere leur fussent pour être garantis de tout.

P A Y S - B A S.

I. **O**N a distribué d'abord en diverses Places, les Troupes de la troisième division arrivées d'Angleterre à *Ostende*. Cette division fut suivie d'un quatrième transport qui arriva le 4. Août après-midi au même Port, consistant en 32. Bâtimens de charge, 4. Vaisseaux de provisions & 2. Yachts pour les Officiers Généraux. Le Régiment de Dragons de *Campbell*, faisant partie de ce transport, est marché à *Oudenarde*, & l'autre partie qui est aussi un Régiment de Dragons, dont le Général Major *Hawley* est Colonel, est allé à *Gand*. On compte qu'un cinquième transport arrivera encore dans quelque tems d'Angleterre en ce Pays.

Toutes les Troupes Angloises sont prêtes à camper, de même que celles de la Reine, qui depuis deux mois ont eu leurs ordres à ce sujet. Cependant il est incertain si ces Troupes sortiront des Places où elles sont en Garnison, quoique les Officiers aient fait tous les préparatifs, & se soient mis en équipage à cet effet. Il semble que la résolution prise par la Cour de France de faire marcher l'Armée du Maréchal de *Maillebois*, en ait apporté aussi dans les mesures qui avoient

été prises pour faire camper les Troupes.

Mais on apprend de *Dunkerque* que le Camp des François près de cette Ville a été considérablement renforcé depuis l'arrivée du quatrième transport de Troupes Angloises dans ce Pays, & que toutes les Troupes Françoises distribuées dans les diverses Places de la Flandre Françoisse se tiennent prêtes à marcher & à camper au premier ordre qu'elles recevront. On fait aussi qu'on attendoit pour le mois d'Août l'Armée du Maréchal de Mallebois de passage par l'Etat de *Liège*; qu'elle devoit passer la *Meuse* à *Stockheim*, & diriger sa marche sur *Huy*, où l'on avoit déjà construit des Fours pour son service; qu'il y avoit même à *Liège* des Commissaires François chargés de rassembler les fourages nécessaires pour la Cavalerie. Mais ces précautions sont devenuës superflues pour cette Armée, puisqu'une résolution de la Reine, déclarée au deux Maréchaux de France qui sont dans *Prague*, a déterminé la Cour de *Versailles* d'envoyer à Mr. de Maillebois d'autres ordres.

A R T I C L E V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, en ESPAGNE & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.

F*rance.* La paix par tout désirée, mais surtout dans ce Royaume, est le grand article sur lequel continuent à rouler les conférences & tous les conseils; parce que la Cour ne se désiste pas encore de la résolution qu'elle a prise d'employer tous les moyens compatibles

bles avec l'honneur de la Couronne pour y arriver. Outre une infinité de démarches qu'elle a déjà fait faire à cet effet, chez diverses Puissances, on y travaille encore, non-obstant des déclarations dont le Ministère est très peu satisfait, & qu'il reçoit de la part de la Cour de Vienne, & sans égard aux mémoires que les Ministres Anglois à la Haye présentent sans cesse aux Etats Généraux; Mémoires dont le plus vif mérite qu'on en montre la substance, puisqu'on ne l'a pas encore rapportée. Par ce Mémoire, répandu dans le public, & qui regarde uniquement la France, la République de Hollande est exhortée « d'employer, conjointe-
» ment avec la Grande-Bretagne, ses bons
» & puissans offices auprès du Roi, pour que
» la Reine cesse d'être attaquée par les Trou-
» pes Françoises, & que par la cession de quel-
» ques Places à faire par la France sur les dif-
» férentes frontieres du Royaume, le reste de
» l'Europe pût être mis en repos & en tran-
» quillité pour longues années; étant à pré-
» senter, est-il dit dans ce Mémoire, que de
» si bons offices ne seroient point infructueux,
» & que la France aimeroit mieux faire une
» telle cession, comme elle offrit elle-même
» d'en faire une pareille en 1710. que de s'ex-
» poser à une guerre, qu'elle n'est nullement
» en état de soutenir; ni par le nombre de ses
» Troupes, ni par l'état de ses Finances. »

Quoique ce Mémoire porte une condition qu'on a cru devoir rejeter, comme elle l'a été effectivement dans un Conseil qu'il a occasionné, l'ouvrage de la paix n'a pas été abandonné pour cela, la Cour ayant fait depuis à la Reine de Hongrie des propositions au nom de
l'Em-

*Sur quel
Pied elle est
demandée
par l'Angle-
terre.*

*Propositions
à la Reine
de Hongrie
pour la paix.*

l'Empereur, pour amener les choses à un accommodement. On y demande « que la Reine
 » de Hongrie consente à une suspension d'ar-
 » mes pour traiter à l'amiable sur les points
 » de l'accommodement qu'on lui propose, &
 » qu'en conséquence elle se détermine à reti-
 » rer ses Troupes de la *Baviere*, afin que l'Em-
 » pereur puisse rentrer en possession de cet
 » Electorat, immédiatement après la signature
 » des Préliminaires : Que cette Souveraine,
 » tant pour Elle que pour ses descendans,
 » cède à perpétuité le Comté de *Tirol* à l'Em-
 » pereur : Qu'Elle se désiste de sa protestation
 » contre l'Electon de l'Electeur de *Baviere*, &
 » le reconnoisse pour Empereur : Que, sui-
 » vant l'usage & les formalités ordinaires,
 » elle fasse faire l'extradition des Archives de
 » l'Empire, aussi-tôt qu'elle en sera requise
 » par l'Empereur & par la Diette de l'Empire :
 » Que l'Empereur & le Roi, en considération
 » de ceci, s'obligeront, dans un terme qui sera
 » stipulé, non-seulement à retirer toutes les
 » Troupes Françoises de la *Baviere* & de la
 » *Boheme*, mais aussi les autres Troupes al-
 » liées ; d'évacuer les Villes & Forteresses de
 » *Praque* & d'*Egra* ; de rappeler en France
 » toutes les Troupes du Roi, qui sont en
 » Allemagne & au-delà du Rhin ; de laisser la
 » Forteresse de *Luxembourg* entre les mains de
 » la Reine de Hongrie, comme un boulevard
 » de l'Empire & des Pays-Bas Autrichiens ; de
 » reconnoître cette Princeesse, Reine de Hon-
 » grie & de *Boheme*, & le Prince Joseph son
 » fils, en qualité d'Archiduc d'Autriche &c.
 » Et qu'afin de donner plus de force à ce
 » Traité, Leurs Majestés Impériale & Très-
 » Chrê-

» Chrétienne engageront tous les Electeurs,
» Princes, & Cercles de l'Empire, de même
» que les Cours d'Espagne & de Naples, à en
» accepter la garantie, &c. »

Mais ces propositions ont trouvé, comme on l'a appris, le même accueil à *Vienne*, que les conditions des Mémoires Anglois aux Etats Généraux, en ont eu à *Verfailles*. Les avantages, à la vérité peu attendus, qu'ont remportés si rapidement les Armes de la Reine de Hongrie, après la paix que cette Princesse a faite avec le Roi de Prusse, & ce qui se passe en *Provence* & en *Italie* en sa faveur; ces avantages, dis-je, avec la reddition de *Prague*, qu'on regarde à la Cour comme immanquable, font trouver chez toutes les personnes d'un jugement équitable dans le Royaume même, que la Cour de *Vienne* a tout droit de ne point accepter d'accommodement par lequel elle auroit à faire d'autre sacrifice que celui auquel elle s'est déterminée par le Traité du 11. Juin signé à *Breslau*. Mais si le Ministère n'a pas connu la fermeté & les ressources de la Reine de Hongrie, ce même Ministère auroit sujet de croire que l'*Angleterre* & la Cour de *Vienne* ignorent aussi la solidité des sentimens de la Cour de *France*, & les ressources de la Nation Française: Car, quelque forte envie, ou pour mieux dire, quelque nécessité qu'on reconnoisse d'en venir à une pacification générale, il est certain que loin de s'y résoudre par des voyes deshonorantes, on fera encore de plus grands efforts qu'on n'a fait pour continuer la guerre. On l'a déclaré.

Aussi la Cour, sans cependant perdre encore de vûe ce qui pourroit amener les choses à une

*Conjectures
sur les affaires
générales.*

conciliation, envoie-t-elle de nouveaux renforts, avec toutes sortes de provisions & de munitions de guerre, dans les Places frontieres de l'Empire, pour être en état de passer en Allemagne, si le besoin le demande; & l'on a augmenté jusqu'à douze Bataillons & quatre mille Pionniers, le monde qui travaille aux retranchemens du Camp qui se forme près de *Dunkerque*, où les Troupes de la Maison du Roi, qui étoient à *Cambrai* & à *Valenciennes*, ont eu ordre de se rendre. On fait augmenter ce Camp; à mesure que l'Angleterre fait passer de nouvelles Troupes en *Flandres*: Cependant l'on ne croit pas encore qu'on sera obligé d'assembler une Armée en *Flandres*, les Hollandois paroissans jusqu'ici ne pas vouloir abandonner leur parti, qui est la neutralité, quoi qu'ils fassent d'ailleurs pour secourir en argent la Reine de Hongrie.

Ceci considéré, & par égard à ce qui se passe en *Boheme*, où l'Armée du Roi est dans un état tout à-fait serré, on a jugé que l'Armée du Maréchal de Maillebois n'étant pas nécessaire sur les frontieres du Royaume, où il étoit décidé de la faire revenir, jusques-là même que les ordres du Roi lui avoient déjà été envoyés, avec la route qu'elle devoit prendre, pour arriver à *Givet* la premiere Colonne le 21. Août & la seconde le 23.; on a jugé, dis je, qu'on devoit ordonner à cette Armée de se rendre incessamment aux environs de *Nurnberg*, d'où elle pourroit pousser plus loin, soit en *Baviere*, soit en *Boheme*, si les circonstances le demandoient, & si elle ne trouvoit pas des obstacles à franchir: Car il y a un bruit qui se répand comme si les Cercles de l'Empire
vou-

voudroient former opposition à son passage, mais ce seroit plutôt les Troupes Hannoveriennes, qui ont déjà ordre de décamper, comme on le fait. Quoiqu'il en soit, on rassemble un Corps de quelques mille hommes en *Alsace*, qu'on dit destiné à joindre cette Armée aux environs de *Nuremberg*, laquelle étant à portée de celle qui a été aux ordres du Duc d'Harcourt en Baviere, & qui est présentement commandée par le Comte Maurice de Saxe, on publie que l'Empereur en pourra prendre le commandement, pour tâcher d'exécuter de nouveaux projets qu'on dit résolus, depuis que la Reine de Hongrie a rejeté les nouvelles propositions de paix qu'on a rapportées ci-dessus. Mais on assure que cette Armée de Baviere a eu le 10. Août un fâcheux échec, c'est ce dont on attend la confirmation & les particularités.

Il n'y a que sur le Corps de Troupes à faire marcher en *Provence*, qu'on garde à présent le silence; cependant sans ce Corps, les Troupes Espagnoles qui sont en cette Province paroîtront devoir rester sans oser tenter le passage par le Comté de *Nice* pour se rendre en *Italie*; sans doute qu'on trouve qu'il y auroit trop à risquer d'une telle entreprise. Les Troupes Piémontoises qu'on auroit à combattre n'est pas ce que l'on considère le plus; mais la difficulté des gorges, des défilés, des coupures, des retranchemens à surmonter, & une poursuite de la Flotte Angloise qui est dans ces parages à essuyer, seroit plus que capable de faire suspendre l'exécution d'une pareille tentative. Il y a ainsi grande apparence que l'Infant Don Philippe, gendre du Roi, aura encore du séjour à faire en *France*, puisque ceci non-seulement, mais le coup peu attendu porté à l'Armée Espa-

gnole & Napolitaine, par le Roi de Sardaigne & le Général Traun, le manifestent & le font sentir.

Ce que la conjoncture dicte d'ailleurs, c'est de faire séparer entièrement tous les Vaisseaux de l'Escadre du Roi qui est à *Trolon* de ceux de l'Escadre Espagnole; ce qui est déjà exécuté ensuite d'un ordre envoyé à cet effet à Mr. de Court. Ce qui paroît avoir le plus occasionné cet ordre est attribué à l'affaire des cinq Galeres d'Espagne brûlées à *St. Tropes*, afin que s'il arrivoit aussi un événement si disgracieux aux Vaisseaux Espagnols, ceux du Roi ne s'y trouvaient point enveloppés.

Ces Galeres brûlées dans un Port du Royaume fait du bruit. Mais on n'en cherche pas vengeance; & il suffit, dans les circonstances où l'on se trouve pour ne pas le faire, que Mr. de Bussy qui est à *Londres*, ait mandé au Cardinal de Fleuri, que le Ministère Anglois désapprouvoit l'entreprise de l'Officier qui avoit fait ce coup; tant on cherche à ménager encore la Couronne Britannique.

Presqu'au même-tems que les Galeres Espagnoles furent brûlées à *St. Tropes*, deux Vaisseaux du Roi qui croisoient sur les côtes de *Barbarie* avec deux Barques armées pour chercher à mettre enfin les Tunisiens à la raison, & les faire repentir de l'insulte qu'ils osoient faire au Pavillon du Roi, ont débarqué dans une Ile une partie des Troupes que ces Bâtimens avoient à bord, pour attaquer un Fort appartenant à ces Corsaires: Mais les Tunisiens parvinrent à attirer dans une embuscade les Troupes de débarquement, où ils les désirent de telle sorte, qu'il n'en est re-
venu

des Princes, &c. Septemb. 1742. 217
venu qu'un seul homme qui s'est sauvé à la nage.

A cet article de France, nous ajoûterons une belle & sage Lettre du Cardinal de Fleuri, au Comte de Kônigsegg, datée de Versailles le 11. Juillet : Elle renferme ce qu'il convient de publier pour l'honneur de ce grand Ministre; elle est d'ailleurs intéressante quant à ce qui touche la guerre présente, & la paix à faire; & ceux de nos Lecteurs qui ne l'auront pas encore luë, ne devront pas être fâchés de la trouver ici.

MR. le Maréchal de Belleisle ne m'a pas laissé *Lettre du*
ignorer, Monsieur, la bonté que Votre Excel- *Cardinal de*
lence a eüe de se souvenir de moi dans la conferen- *Fleuri au*
ce qu'il a eüe avec elle, & je me flatte que mes *Comte de*
sentimens pour sa personne & pour ses talens lui *Kônigsegg.*
sont connus depuis long-tems, pour ne pas être per-
suadée que je serai toujours très-sensible aux mar-
ques de l'honneur de votre amitié.

Je m'en serois tenu pourtant au simple remerci-
ment que je lui en dois, si je ne me croyois pas
obligé de lui témoigner la peine extrême que j'ai
eüe en apprenant qu'on me regardoit à Vienne com-
me l'auteur principal de tous les troubles qui agi-
tent aujourd'hui l'Allemagne. Il ne me convien-
droit pas dans le moment présent de me justifier
d'une accusation que je ne mérite certainement
pas, & moins encore de la faire aux dépens de
personne. Je ne puis pourtant m'empêcher d'assis-
rer Votre Excellence que votre Cour ne me rend pas
justice. Bien des gens savent combien j'ai été oppo-
sé aux résolutions que nous avons prises, & que
j'ai été en quelque façon forcé d'y consentir par
des motifs très-pressans qu'on a allégués; & Votre
Excellence

Excellence est trop instruite de tout ce qui se passe, pour ne pas deviner aisément celui qui mit tout en œuvre, pour déterminer le Roi à entrer dans une ligue, qui étoit si contraire à mon goût & à mes principes.

J'ai regretté souvent, Monsieur, de n'être point à portée de m'en ouvrir avec Votre Excellence, parce que la connoissance que j'ai de son caractère & de ses lumières, me faisoit présumer, qu'il eut été possible de trouver des moyens de prévenir une guerre qui ne pouvoit qu'opérer de grands malheurs, & l'effusion du sang humain ; Dieu ne l'a pas permis, & j'ose protester que c'est ce qui cause toute l'amertume de ma vie.

Votre Excellence sait tout ce que j'ai tenté sous le règne du feu Empereur, de glorieuse mémoire, pour établir une solide & ferme union entre nos deux Cours. Je l'avois regardé comme le maintien de la tranquillité publique, & sur-tout de la Religion. Je ne veux, ni ne dois entrer dans tous les obstacles qui s'y sont opposés ; mais je crois avoir donné des preuves non équivoques de la droiture de mes intentions, & de tout ce que j'ai fait en conséquence, pour parvenir à un projet si désirable.

Les plus grands maux ne sont pourtant presque jamais sans remède, quand on est également disposé de tous côtés à le chercher. Il s'agit aujourd'hui d'arrêter du moins les suites funestes d'une guerre qui est prête à embraser toute l'Europe. Je ne puis qu'approuver tout ce que Votre Excellence a dit à Mr. le Maréchal de Belleisle, & je conviens qu'il est juste que les propositions d'un accommodement soient proportionnées à la situation où se trouvent les Puissances respectives.

Mais vous êtes trop équitable, Monsieur, &
vous

vous connoissez trop l'incertitude des événemens, pour ne pas convenir aussi, que quelque succès dont Dieu favorise quelqu'un, l'Humanité, la Religion, ni même la Politique ne doivent pas parler à en abuser, ni à en tirer tous les avantages dont on pourroit se flatter. Ce seroit mettre des barrières insurmontables d'une sincère réconciliation, & laisser des semences d'une haine & d'une division éternelle.

Si votre Cour veut bien donner son approbation à ces réflexions, & se prêter à des conditions modérées & raisonnables, qui ne blessent pas l'honneur du Roi, j'espère que Votre Excellence aura lieu d'être contente de nos propositions : L'Europe, ni la Religion ne sont pas dans un état tranquille, & la principale attention des grandes Puissances doit être de tâcher à leur donner une forme durable & constante.

Le Roi ne veut rien pour lui ; & Votre Excellence n'ignore pas, que j'en ai donné une preuve bien convaincante dans les propositions que me fit Mr. Wasner il y a six mois. Si j'eusse été libre, je n'aurois rien oublié pour en faire usage ; mais sans nommer personne, vous savez que nous étions malheureusement liés. Quoiqu'il en soit, je ne change point de système, & je crois encore que rien n'est plus essentiel pour la tranquillité de l'Europe qu'une parfaite union entre nos deux Cours.

C'est un ouvrage digne de Votre Excellence, & je serois content, si les troubles présens contribuoient à la rétablir & à la consolider. Je saisis avec empressement cette occasion de vous renouveler les assurances du cas infini que je fais de l'honneur de votre amitié, & des sentimens les plus distingués avec lesquels je fais profession, Monsieur, d'honorer Votre Excellence. &c

On

On apprend de *Nancy* que le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, a revêtu l'Abbé de Choiseuil de la dignité de Grand Aumônier, & lui a conféré en même tems la Primatie vacante par la mort de M. l'Evêque François Vincent-Marc de Beauveau, fils du Prince de Craon.

E S P A G N E.

LA consternation où l'on étoit déjà de savoir le mauvais train que prenoient les affaires concertées pour l'Infant Don Philippe en *Italie*, a augmentée à la nouvelle du désastre arrivé aux cinq Galeres du Roi, qui alloient charger l'Artillerie à *Toulon*. Cette insulte de la part des Anglois faite dans un Port de France auroit paru devoir exciter la France à en tirer vengeance d'abord, & l'on n'est pas sans avoir requis cette Couronne à le faire ; elle demeure cependant immobile là-dessus ; d'où l'on peut conjecturer aisément qu'on n'a pas le secours, dont on se flattoit, à en attendre ; & que le Comte de Glimes, qui se dispoisoit à aller camper sur le bord du *Var*, pour en tenter le passage, aussitôt que l'Artillerie, dont il est question, lui auroit été remise, est tout-à-fait retenu à cet égard ; qu'il l'est d'autant plus, que sans autres forces que celles qui lui sont confiées, il ne lui seroit même pas conseillable de le faire. Les difficultés à surmonter, & ce que mettroit en œuvre la Flotte Angloise, sont d'ailleurs des obstacles suffisans pour l'arrêter.

On n'est pas à la Cour, depuis que les Galeres ont été brûlées à *St. Tropez*, sans craindre aussi beaucoup pour l'Escadre du Roi qui est toujours à *Toulon*, aux ordres de Mr. de Novare, & dont se sont séparés les Vaisseaux François.

François. Mais si l'on a le déplaisir de voir les desseins de la Cour avortés dans le tems qu'on devoit les voir déjà exécutés, on a du moins la satisfaction, par les mesures bien prises du Ministère, & sur-tout de Mr. Campillo, qu'il ne manque encore rien aux Armées du Duc de Montemar & du Comte de Glimes, parce qu'on a eu soin qu'il y eut toujours des fonds à *Genes* & à *Marseille* pour la paye des Troupes pour trois mois d'avance. On a aussi le contentement d'apprendre que non-obstant l'apparition qui se fait de tems en tems des Vaisseaux Anglois en *Catalogne* & sur les côtes de *Valence*, les Armateurs du Roi font encore des prises, & que pendant six semaines ils en ont fait douze assez considérables qui ont été conduites en divers Ports du Royaume.

Il n'y a plus aucun Vaisseau Anglois à *Port-Mahon*, le plus fort de l'Escadre de cette Nation se trouvant sur les côtes de *Provence*. Le reste parcourt les Mers du Royanme, & fait pressentir que la Cour de *Londres*, qui ne trouve pas son compte d'avoir voulu porter la guerre en *Amérique*, voudra la faire entièrement en *Europe*: Déjà quatre Frégates Britanniques qui sont allées sur les côtes de *Valence*, avoient débarqué auparavant sur celles de *Catalogne* quatre à cinq cens hommes de leurs Equipages, qui s'étant avancés une demie lieue dans le Pays, y ont pillé & brûlé plusieurs Fermes, & ne se sont rembarqués qu'après qu'ils ont vû que les Milices du Pays s'étoient assemblées, & marchaient contre-eux.

P O R T U G A L.

I. **D**ans le tems qu'on pensoit la maladie du Roi sans remède, & sa mort prochaine,

chaine, on a à annoncer sa guérison ; mais une guérison qu'on regarde comme miraculeusement faite, & un don du Ciel pour les peuples, qui, depuis l'instant que S. M. est tombée malade, n'ont point cessé, dans tout le Royaume, par des Processions générales & des Prières publiques, d'implorer la Bonté divine pour qu'il lui plût de rendre la santé à un Prince si pieux & qui leur est si cher. Jeudi, veille de la Fête des Apôtres saint Pierre & saint Paul, à l'intercession desquels il semble que Dieu ait accordé le rétablissement du Roi, le Cardinal Patriarche se rendit en grand cortège à l'Eglise Patriarchale, & y chanta les premières Vêpres. Le Vendredi jour de la Fête, Son Eminence officia pontificalement, & l'on dit pendant la Messe les Prières ordinaires pour le recouvrement de la santé du Roi. S. M. qui jusques-là avoit été dans son même état, eut une bon nuit, & en s'éveillant elle s'aperçut que le bras gauche qu'elle ne pouvoit remuer, retournoit à son premier état ; elle le remua & l'éleva trois fois jusqu'à la tête. Le lendemain sentant le même changement à la jambe gauche, elle a été de mieux en mieux les jours suivans ; de sorte qu'elle se sent à présent dans son premier bon état. Cependant, comme on peut attribuer cette guérison à un effet surnaturel, on n'en a pas voulu moins avoir recours aux remèdes que le Créateur a établis dans le cours ordinaire de la nature. Le Roi est allé avec tous les Infants & une partie de de sa Cour aux Bains de *Las Caldas*, que la Faculté de Médecine lui juge être bons ; & ce voyage doit être à présent exécuté, puisque le jour du départ de S. M. a été fixé au 9.

Juillet.

Juillet. Dans l'Eglise Patriarchale de *Lisbonne*, dans les autres Eglises de cette Capitale, & dans toutes celles des principales Villes du Royaume, on a chanté le *Te Deum* en actions de grâces de la convalescence de S. M. qui de son côté a ordonné de bâtir une belle Eglise sous le titre de Notre-Dame *das necessitates*, pour remercier Dieu de sa guérison. Les Eglises du Royaume qui se sont le plus distinguées en œuvres de dévotion à son sujet, ont reçu chacune deux cens écus, de la part du Roi & les Médecins de la Ville qui lui ont donné leurs soins, & ceux de dehors qui étoient au nombre de treize, ont tous reçus des sommes considérables, outre que les derniers ont été honnorés de l'Ordre de Christ & d'une pension de 60. écus.

II. La Flotte destinée pour la *Bayè de tous les Saints*, mit à la voile le 8. Juillet, composée de 24. Bâtimens Marchands, & escortée de deux Vaisseaux de guerre.

On n'a d'ailleurs rien de remarque à rapporter du *Portugal*, si ce n'est qu'on assure à *Lisbonne* que la Cour a fait, depuis peu, par l'Angleterre, une remise considérable à la Reine de Hongrie : On le croit d'ailleurs, parce que Don Louïs d'Almeida est venu à la Cour de la part de cette Princesse, & qu'il en a reçu tout le bon accueil qu'il pouvoit désirer.

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

I. *Vienne*. En rapportant le mois passé, que la Reine étoit venue à l'Eglise Métropolitaine

politaine assister au *Te Deum* chanté en actions de grâces pour les avantages dont Dieu bénifesoit ses armes, & que des prières étoient ordonnées afin d'obtenir du Ciel la continuation de ces bénédictions, nous ne donnâmes point un Mandement du Cardinal de Collonitz, Archevêque de cette Capitale, publié à ce sujet, pour nous être arrivé un peu tard. Mais en le trouvant ici, je me flatte qu'on ne le trouvera pas encore trop tard. Voici cette pièce.

Mandement de l'Archevêque de Vienne.

NOUS par la grace de Dieu & du S. Siege Apostolique &c. Au Clergé & au Peuple fidèle de notre Diocese, Salut.

Les bénédictions & les prospérités dont le Ciel vient de favoriser d'une manière si visible les armes de Sa Majesté, nous portoient, mes très-chers frères, à vous en témoigner notre joye, & à prendre part à la vôtre. Secondant nos vœux nous allions, d'un commun accord, rendre des actions de grâces solennelles au Dieu des Armées, qui a rendu, & qui rend encore celles de Sa Majesté triomphantes de ses ennemis : Mais cette Reine Auguste, dont la piété & la Religion nous ont mérité & attiré ces miraculeuses révolutions, & ces victoires inespérées & subites, qui étonnent les uns, qui désespèrent les autres, qui réjoissent les nôtres, cette Reine nous arrête, & nous rappelant à d'autres objets, elle nous donne un spectacle qui n'est pas moins étonnant.

N'écoutant que les sentimens de son cœur & de l'humanité, dont elle nous a donné tant de preuves, & dont elle nous en donne encore de plus surprenantes que ses victoires mêmes, au milieu de la prospérité de ses armes, par un prodige de vertu, que l'héroïsme de la Religion seul peut produire, plus touchée des maux & des calamités de la guerre

à ses Princes &c. Septemb. 1742: 229

guerre que de tout l'éclat que ses victoires rendent à sa Couronne, elle nous a témoigné, & nous charge de vous instruire, que la perte d'un de ses Sujets lui est plus sensible, que la défaite de tous ses ennemis; que le sang même de ceux-ci lui coûte des larmes.

Nous avons vu, mes très chers freres, avec quelle dignité, avec quelle constance, avec quelle modération elle s'est soutenue au milieu des Fuis-sances liguées contre elle; avec quelle clémence & quelle douceur, obligée de se défendre, elle a usé de ses victoires. Ses ennemis confus, gagnés, devenus ses panégyristes & ses admirateurs, publient par-tout sa gloire.

Mais l'eussions-nous cru, la postérité le croira-t-elle, qu'une Reine par-tout victorieuse viendrait en posture de pénitente pleurer les misères des Peuples & la mort de ses ennemis; que dans le tems de ses triomphes elle imiteroit le Roi Prophète dans les jours de ses disgraces & de ses persécutions. Nous la félicitons de ses victoires & de ses prospérités, Appaisons, nous a-t-elle dit, la justice de Dieu irritée, qui par le terrible fleau de la guerre, nous punit en nous rendant victorieuse. Je ne connois d'autre gloire sur la terre que celle de rendre les peuples heureux, & la victoire teinte de sang me la ravit.

Puisque, mes très-chers freres, le Trône nous fait des leçons de modération & de douceur, capables de donner de la confusion aux Chrétiens les plus parfaits, entrons dans ces sentimens; joignons nos larmes à nos actions de grâces; &, suivant les vûes de Sa Majesté, recourons à la pénitence & à la priere, pour appaiser la justice de Dieu irritée contre nous, & contre nos ennemis.

A ces causes nous ordonnons &c.

La nouvelle de la prise de la *Mirandole* ayant été apportée à la Cour, on chanta encore le 5. Août le *Te Deum*, auquel la Reine vint aussi assister; & l'on doit s'attendre qu'il sera bientôt chanté pour d'autres heureuses expéditions tant de l'Armée combinée d'*Italie*, & de celle de Sa Maj. en *Bohème*, où le siège de *Prague* est entrepris dans les formes; que de l'Armée de Bavière, sur laquelle le Comte Maurice de Saxe voulant, dit-on, faire une tentative, ou plutôt une découverte le 10. Août, le Comte de Kevenhuller l'obligea à se retirer.

Préparatifs
de guerre.

II. Quoiqu'on parle d'une paix générale, & que la France ne cesse de la proposer par ses Généraux & ses Ministres, de même que par Mr. Vincent, son Envoyé auprès de la Reine, les préparatifs militaires qui sont faits, & que l'on continuë, ne l'annoncent cependant à *Vienne* qu'autant qu'une guerre poussée avec chaleur est plus propre à la procurer. On a levé à cet effet un nouveau Corps de Troupes Hongroises; tous les jours il passe des Bataillons qui se rendent aux diverses Armées, & que la Reine voit passer devant elle; & l'Armée d'*Italie* va recevoir les Transilvaniens dont on a parlé, aussi des Croates avec le Régiment de Barceith, qui est en garnison à *Vienne*, & une partie de celui de Sirmai, le tout au nombre de douze mille hommes, qui sont partis successivement pour l'*Istrie*, d'où ils se rendront en *Italie*, sous l'escorte de quelques Vaisseaux de guerre Anglois. Au surplus, on a fait partir pour le siège de *Prague* jusqu'à quatre fois des trains d'Artillerie, depuis celui qui y étoit arrivé, ce qui fait la plus nombreuse Artillerie qui eut jamais été employée devant une Place; & Mr. de Monti, Ingénieur
Géné-

Général, est allé à l'Armée pour diriger les travaux de ce siège. Le Corps d'Ingénieurs & de Mineurs qui étoit à *Vienne*, a pris la même route : Une quantité incroyable de Bombes, de Boulets, de Canons & autres munitions de guerre, a précédé & suivi le départ de ces Ingénieurs, aussi bien que toutes sortes d'instrumens propres à remuer la terre, & des provisions à l'infini sur des chariots attelés chacun de six Bœufs. On ne cesse pas non plus de forger des armes blanches & à feu, pour les nouvelles Troupes qu'on leve de tous côtés.

III. Tout ce que l'on fait, afin de terminer la guerre en la poussant le plus vigoureusement qu'il est possible, n'altère cependant en rien les autres affaires. Celle qui est sur le tapis, quant à un accommodement avec la *Saxe*, n'est pas au point que nous le fîmes voir dans nos derniers Mémoires, page 147. pour une cession de plusieurs territoires en Bohême, que la Reine auroit cédés au Roi de Pologne Electeur de Saxe : Car il n'y a rien de réglé à cet égard, que la suspension d'armes avec ce Prince dont les Troupes ont évacué la Bohême, quoiqu'il y eut à *Vienne* le Conseiller Saul, qui insiste beaucoup sur des prétentions qu'on ne paroît guères d'intention de lui accorder. Mais ces prétentions doivent être discutées bientôt, si elles ne l'ont pas été déjà, dans des Conférences qui se sont tenuës pour mettre la dernière main au Traité entre la Reine & le Roi de Prusse.

IV. L'article des Archives de l'Empire occasionne encore de rems en rems des instances de la part de l'Electeur de Mayence, qui a à *Vienne* un Conseiller qui est Mr. Helma, muni
de

de Pleins-pouvoirs nécessaires pour commencer ; avec les Commissaires de la Reine , à séparer les papiers appartenans à la Maison d'Autriche , & qui se trouvent dans l'Archive de l'Empire. Mais la Reine a déclaré qu'elle craindroit de manquer à ce qu'elle doit à l'Empire , si elle exposoit les Archives à être perduës ou enlevées , en concourant à les faire transporter ailleurs , aussi long-tems qu'il y aura des Troupes étrangères dans l'Empire. Ainsi l'extradition de ces Archives , quoique séparées des papiers de la Maison d'Autriche , ne se fera sûrement point , que les Etats , par où le transport doit s'en faire , ne soient évacués par les étrangers. C'est même à la sollicitation de quelques Membres du Corps Germanique , que le refus de la Reine est donné à cet égard.

V. Journellement il arrive à *Vienne* grand nombre de déserteurs des Armées de France en *Baviere* & en *Boheme* , qui , après avoir reçu des passeports , continuent leur route. Mais il passa le 19. Juillet par eau près de cette Ville 140. François qui ont été faits prisonniers de guerre en *Baviere* , & qu'on a transportés en *Hongrie* , où il y en a déjà un grand nombre , fait dans les diverses expéditions. On veut que ce nombre montroit déjà au commencement d'Août à près de six mille hommes.

VI. Ce qu'il y a de plus remarquable à rapporter des diverses autres Cours d'Allemagne , se réduit à ce qui suit.

Berlin. nonobstant la paix que le Roi de Prusse a conclue avec la Reine de Hongrie & qui est présentement signée , ce Prince a résolu de laisser non seulement les Troupes sur le pied d'augmentation où elles sont , mais de les augmen-

ser encore de dix mille hommes, & de ne point les reformer que la tranquillité générale ne soit solidement rétablie en Europe. Ainsi les ordres ont été donnés de recruter tous les Régimens, dont le nombre de Soldats n'est pas complet, & de faire incessamment l'augmentation du Corps de dix mille hommes. Sa Maj. continuë au surplus à travailler avec ses Ministres, & même avec Mr. Hindford, Ministre de la Grande Bretagne, pour que l'otivrage de la paix se perfectionne, tandis qu'elle a écrit à l'Empereur, qu'elle appuyera ses intérêts de tout son pouvoir, dans les négociations qui seront mises sur le tapis pour cette paix. Ce qu'il y a de certain là-dessus, c'est qu'en conséquence de cette Lettre, le Comte de Seckendorff est revenu à *Berlin*, y étant de nouveau envoyé par l'Empereur. Mais il ne s'est arrêté que quelques jours en cette Ville, puisqu'il est retourné à *Francfort*, & s'est ensuite rendu en *Baviere* pour prendre le commandement de l'Armée Impériale dans ce Duché, à la place du Comte de Thöring, qui est le premier Ministre du Cabinet de l'Empereur, & que ce Prince a jugé à propos de ravoit auprès de lui, pour travailler ensemble aux affaires importantes de la conjoncture.

La signature de la paix en forme ayant été faite au commencement d'Août, on a appris qu'elle a entraîné celle des préliminaires entre le Roi de Pologne Electeur de Saxe & la Reine Hongrie; que ces préliminaires viennent même d'être ratifiés. On n'en fait pas encore le contenu. Mais on sait qu'on y assure à Sa Maj. Polonoise la succession de tous les Etats de la Maison d'Autriche, en cas d'extinction abso-

Préliminaires de paix des Cours de Vienne & de Dresde.

luë des descendans du feu Empereur, selon la teneur de la Pragmatique-Sanction. On fait au surplus que toutes les Troupes Saxonnnes, qui ont été en Boheme, sont depuis la fin de Juillet toutes revenus dans leur Pays.

VII. *Nurnberg*. L'arrivée des Troupes de France, que nous avons dit être revenus de *Boheme* près de cette Ville, où elles campent, & d'autres de la même Nation qui sont venus les joindre, a fait prendre aux Princes Directeurs des Cercles de *Souabe* & de *Franconie* des délibérations, pour empêcher que ces Troupes ne s'établissent sur le territoire de *Nurnberg* ou de *Bareith*, afin de n'y point attirer celles de la Reine de Hongrie, qui ne manqueroient pas de les suivre, ainsi que l'a déclaré le Comte de Cobentzel, Envoyé de cette Princesse auprès des Cercles, pour entrer avec eux dans des négociations d'importance. Et il est comme certain que les Etats sont convenus d'assembler leurs Troupes, & de les faire marcher où les circonstances le demanderont, pour la sûreté du Pays. Cependant ils ne s'opposent pas au passage de l'Armée Française qui est sous le commandement du Maréchal de Maillebois, & qui est en pleine marche depuis le commencement du mois d'Août, pour s'enfoncer plus avant dans l'Allemagne.

*Armée du
Maréchal de
Maillebois.*

Nous ne mettrons point dans un récit la marche de cette Armée des quartiers en *Westphalie* & ailleurs, qu'elle a occupés si long-tems, pour n'avoir rien de singulier. Divisée en quatre colonnes, la première est arrivée le 25. Août à la hauteur de *Francfort*, & se remit le 26. en marche, pour se trouver le 11. du présent mois de Septembre à *Furth* près de
Nurn-

Nurnberg. On veut ne point douter qu'elle prendra ensuite la route du *Haut-Palatinat*, puisqu'on a construits des Fours à *Amberg*, qui en est la Capitale, & que ce sera là le point de réunion des trois autres colonnes, & peut-être aussi de l'Armée Française, qui est en Baviere. Suivant l'état des quatre colonnes de l'Armée du Maréchal de Maillebois, elle consiste en 20. Bataillons, qui, comptés sur le pied complet, sont de 685. hommes chacun; huit Escadrons de Gendarmerie de 80. Quarante Escadrons de Cavalerie de cent Maîtres chacun, 24. Escadrons de Dragons, de 140. hommes l'Escadron; quatorze Compagnies Franches ensemble de 6. à 7. cens hommes; un Bataillon de Royal-Artillerie; une Brigade d'Ingénieurs; une Compagnie de Mineurs, & une d'Ouvriers; le tout devant faire une Armée de 28. à 30. mille hommes. L'Artillerie qui est à cette Armée est composée de 40. pièces de campagne.

VIII. La marche de l'Armée de Mr. de Maillebois a porté le Roi de la Grande Bretagne à ordonner aux Troupes de son Electorat d'*Hannover*, qui campoient au nombre de 15. à 16. mille hommes, depuis le 8. Juillet près de *Nyenbourg*, de se tenir prêts à marcher au premier commandement. Le Courier venu de *Londres* qui apporta cet ordre, en alla porter ensuite un pareil à *Cassel* à six mille hommes de Troupes de Hesse, qui sont à la solde de la Grande-Bretagne. Le 13. Août un nouveau Courier de *Londres* remit encore des ordres au Camp de *Nyenbourg*. Mais quoiqu'on ne divulgue rien sur ces ordres ultérieurs, on n'en pense pas moins que les Troupes Hannoveriennes marcheront en *Boheme*, si celles de France prennent

*Troupes
Hannoveriennes.*

prennent cette toute : Et comme elles peuvent diriger leur marche d'une certaine façon, elles pourroient être rendues dans ce Royaume plusieurs jours avant les François, auxquels se sont joints deux Escadrons de Troupes Palatines.

IX. *Boheme*. L'Armée de la Reine n'a point changé de position jusqu'au 26. de Juillet, qu'elle sortit enfin de son Camp de *Königsal*, après y avoir été un mois tout entier, pendant lequel elle a reçu de *Vienne* tous les trains d'Artillerie qui lui ont été envoyés, avec ce qui les accompagnoit, pour faire avec vigueur le siège de *Prague*, qu'on n'avoit pas cependant encore entrepris, par l'ouverture de la tranchée le 8. du mois d'Août que les derniers avis assurés nous parvinrent de l'Armée Autrichienne. Le Corps du Général Festeritz, consistant en 16. mille hommes, est venu joindre cette Armée : Il est de l'autre côté de la *Moldau*, à quelque distance du Corps de reserve que le Général Bathiani a sous ses ordres ; & le gros de l'Armée, dont le quartier Général est à *Mothol*, Village distant d'une demie lieuë de *Prague* seulement, forme une espece de demie lune qui embrasse tout le front de la petite Ville de *Prague* ; le Parc appelé l'*Etoile*, est au centre, & tout le Corps de Hussars a été posté à l'Aîle gauche.

Les Troupes Françoises, qui jusqu'au jour que le Prince Charles s'avança près de la Ville, avoient campé dans leurs retranchemens & sur le glacis, entrerent le même jour dans la Place, où le Maréchal de Broglio a pris les précautions les plus sévères pour s'afflurer de la fidélité des Habitans. Le 28. les François entreprirent un fouragement général, en face du
Corps

Corps de réserve des Autrichiens, qui monta d'abord à cheval, & les chargea de façon qu'ils furent obligés de se retirer sans avoir pu exécuter leur dessein. Le 29. à la pointe du jour, ils firent une sortie avec six mille chevaux & deux Régimens d'Infanterie sur le Corps du Général Festeritz : L'escarmouche dura jusqu'à onze heures avec une égale valeur de part & d'autre. Mais la dernière charge des Hongrois fut si vive, que les François furent enfin enfoncés & menés battant jusques sous le canon des Remparts. Dans cette petite affaire on compte des Hongrois cent hommes tués & blessés, & environ 300. du côté des François, sans les prisonniers de ces derniers dont le nombre est à peu près égal, ce qui est peu, vû qu'il y avoit eu pendant six heures plus de vingt-mille hommes ensemble aux prises. Le 30. les François brûlerent un Fauxbourg, & ils n'ont plus fait de sortie depuis ce jour. Mais leurs dispositions pour une défense des plus vigoureuse ne peuvent être plus grandes ; puisque, sans avoir eu encore jusques au 8. d'Août les Autrichiens tout-à-fait à leur portée, il n'y avoit pas de jour qu'ils n'ayent tiré jusques-là plus de deux cens coups de canons de leurs Remparts. Ils font état de soutenir le siège jusqu'à ce qu'ils puissent être secourus, par des Corps de Troupes que les Maréchaux de Broglie & de Belleisle espèrent. Cependant depuis le 2. ils tuent successivement leurs chevaux, & l'ordre est donné aux bouches inutiles de vider la Ville, à cause qu'elle est tellement coupée de tous côtés, jusques du côté de la Saxe même, qu'il ne peut plus rien y entrer. Mais le Prince Charles a résolu de ne laisser passer personne, & d'obliger

ceux qui sortiront de la Place, d'y rentrer d'abord.

N'ayant pas encore à annoncer l'ouverture de la tranchée devant *Prague* nous avons crû pouvoir réduire en peu de mots ce qu'il y avoit à en rapporter d'essentiel, nous réservant pour le mois prochain de donner un détail circonstancié de ce qui s'en fera présenté. Il ne faut pourtant point omettre de dire, que le Commandant François du Château de *Frauenberg*, après avoir consommé tous ses vivres, s'est rendu à discrétion avec sa garnison consistant en 4. à 5. cens hommes, au Colonel Moroz qui le tenoit bloqué ; & que jusqu'au commencement d'Août le nombre des déserteurs François de *Prague*, a été extraordinaire.

X. *Baviere*. L'Armée combinée dans cet Electorat n'a point bougé encore de son Camp de *Degendorff* & de *Plating* où le Comte Maurice de Saxe & le Comte de *Seckendorff*, sont venus en prendre le commandement à la place du Duc d'Harcourt & du Comte de *Töring*. Le Comte de *Kevenhuller* tient aussi toujours à peu près les mêmes postes avec la sienne, sur laquelle, on n'a fait aucune tentative considérable, quelque supériorité qu'ait sur elle celle de France & de Baviere, pour le nombre, si ce n'est le 10. Août, qu'on apprend que le Comte de Saxe ayant voulu l'aller reconnoître, il s'en est retiré après avoir essuyé quelques décharges, qui, comme on le publie, lui ont coûté du monde ; mais ce qu'il y a de plus certain, c'est la prise de trois Châteaux d'importance dans le Haut Palatinat, faite depuis le 18. Juillet jusqu'au 22. par le Lieutenant Colonel de *Trenck*, qui avoit pris avec lui un détachement

détachement de Pandoures & de 600. Hussars : il a fallu qu'il battit rudement le plus fort de ces Châteaux d'un petit train d'Artillerie qu'il avoit avec lui ; c'est le Château de *Diefenstein*, qui passoit dans le Pays pour être imprenable ; les deux autres Châteaux qui sont ceux de *Gresenau* & de *Bernstein*, n'ont pas pû faire une résistance si forte. *Diefenstein*, où les Hussars ont fait un grand butin, a été rasé depuis ; & l'on a conduit à *Vienne* plusieurs Gentilshommes qui y étoient, aussi bien qu'à *Gresenau* & *Bernstein*, accusés de n'avoir pas tenu une conduite tout-à-fait régulière. Les Hussars avec les Troupes irrégulières continuent au reste leurs courses, & à incommoder beaucoup les postes avancés de l'Armée combinée : Ils ne reviennent toujours rejoindre l'Armée qu'avec du butin. Le 31. Juillet ils brûlèrent un petit Village qu'on appelle *Kleegarten*, mais il leur en couta 32. hommes tués par une Compagnie Franche de Troupes Bavaraises qui s'y trouva.

On passe sur plusieurs petites rencontres dont le narré nous mèneroit trop loin, & qui d'ailleurs ne porte rien d'essentiel. Mais nous comptons d'avoir également des Armées en *Bavière* un récit plus long & plus détaillé à faire dans nos mémoires du mois prochain, que les événemens devront, selon toute apparence, être de tous côtés beaucoup plus remarquables, que ceux qui sont arrivés jusqu'ici.

FIN.

Dans l'article des Naissances, Mariages & Morts, du mois prochain on comprendra celui de ce mois-ci, dont la place ne nous permet pas de faire usage ici.

A P P S.

Une Famille défolée d'avoir perdu un Garçon qui s'est évadé de la maison de son pere au commencement de Juillet, nous prie de donner ici son signalement. Il s'appelle *Jean-Charles Bernel*; il est âgé d'onze ans; sa taille est assez basse pour cet âge; il a les cheveux tirans sur le roux, la face assez grosse, pâle & picotée, un habit d'un brun pâle, des culottes de panne noire, & des bas gris.

Ceux qui en auront quelque nouvelle, sont priés très-instamment & en charité d'en écrire sur le champ, par la Poste ou par Exprès, à son pere *Monsieur Bernel*, Officier des Salines de *Château-Salins en Lorraine*, par Vic à *Château-Salins*.

ERRATA, ou fautes à corriger au dernier Journal.

Page 103. ligne dernière *Breslau rien*, lisez *Breslau de rien*. Page 104. ligne 24. *embrasser*; on, lisez *embrasser*; mais on. Page 109. lignes première & seconde *Mademoiselle de Montpellier*, lisez *Mademoiselle de Montpensier*. Page 125. ligne 31. *après marcher*, ajoutez ces quatre mots *fallé apercevoir quelque chose*. Page 127. ligne 24. *Keuborn*, lisez *Kuhorn*. Page 142. ligne 31. *reporter*, lisez *raporter*. Page 144. ligne 4. *qu'ils n'eurent*, lisez *ils n'eurent*. Même page ligne 8. *y arriva*, lisez *arriva au Camp*. Page 149. ligne 28. *qu'on avoit*, lisez *qui avoient*.

Fautes, dont la plupart dérangent le sens.